

Nouveliste

VALAISAN

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Reclames	35 »
Mortuaires	30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Reclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	32.—	18.50	9.—
Avec Bulletin officiel	40.—	21.—	11.50
Etranger : Demander le tarif			

REDACTION ET ABONNEMENTS :

St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
 Sion, » (027) 2 31 51 - 52
 Martigny » (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

Une forme de commerce anachronique inutile et encombrante

Il était un temps où notre pays vivait en régime autarcique, le trafic commercial se réduisant à un très faible volume. Ce n'est pas si vieux, puisqu'il suffit de remonter aux premiers lustres de ce siècle. Les besoins des campagnards étaient fort limités. L'épicerie du village débitait un nombre réduit d'articles de première nécessité. L'approvisionnement en objets indispensables était complété tant bien que mal par du colportage. Le pâtier ramassait ce qui restait des tissus domestiques après un long usage. Il rendait, en échange, de la vaisselle en terre cuite, des aiguilles, du fil et d'autres auxiliaires ménagers. Le « magnin » étalait son attirail sur la place du village. Un essaim de gamins, grisés de plaisir, se pressaient alentour. Il y avait de rudes batailles pour gagner la faveur d'actionner la forge, et les moins dégourdis restaient ébahis comme devant un mystère lorsque l'artisan rendait aux ménagères des chaudrons, des casseroles et ustensiles divers brillants d'argent par l'entourage frais. Deux ou trois fois l'an, aux foires, on allait à la ville et l'on en rapportait ce qu'on ne trouvait pas sur place pour la famille et pour l'exploitation. Cet achalandage primaire était, d'ailleurs, à la mesure du pouvoir d'achat des populations rurales. Beaucoup de villages — de la montagne surtout — n'étaient pas reliés aux centres par des routes et il n'y avait pas encore de camions. C'est à cette époque qu'un certain commerce ambulante aurait pu rendre service. Dès que les communications se sont améliorées, au deuxième quart de siècle, que les revenus se sont accrues substantiellement et, avec eux, les besoins, le commerce de détail s'est développé rapidement, jusque dans les hameaux les plus reculés. Je connais un gros village de montagne qui avait un petit magasin en 1900 et en compte dix aujourd'hui, bien que la population n'ait pas augmenté. Dans chaque agglomération de la plaine et des vallées, le consommateur trouve non seulement tous les articles d'épicerie, de mercerie, de quincaillerie, de tissus et d'habillement, mais encore de quoi satisfaire le fumeur, le sportif, l'amateur de journaux, et fournir la grande partie des matières auxiliaires pour l'agriculture. Du moins cette situation est celle de toutes les localités visitées par les camions-magasins, car c'est de cela qu'il s'agit. Que viennent-ils faire en ces villages ? Ils n'apportent généralement aucune marchandise qui ne soit à disposition chez les débitants locaux. A qualité comparable, ils ne

vendent pas à meilleur compte et ne connaissent pas le crédit. Ils disciplinent les acheteurs en les asservissant à un horaire précis. Le commerçant établi, lui, est au service de la clientèle le jour, la nuit, et quelquefois le dimanche. Il accorde, trop généreusement peut-être, de longs délais de paiement. Il contribue, au long de l'année, à soutenir des sociétés et des œuvres. Il paie au fisc communal et cantonal le tribut des impôts. Il est sensible aux difficultés et misères de ses clients. Il n'est pas connu que les camions-magasins fassent des libéralités sur leurs places de stationnement. Les inventeurs du système spéculent sur la curiosité du public, font merveille dans l'art d'appâter les gens et se vantent du chiffre d'affaires qu'ils réalisent. Nul ne saurait prétendre qu'ils rendent un service quelconque à qui que ce soit, si ce n'est à leur entreprise. Cette forme inutile de commerce ambulante contribue à l'encombrement de la circulation routière. Plusieurs chambres législatives cantonales ont entendu des doléances à ce propos et recomman-

dé à l'Exécutif d'étudier des mesures appropriées. Au Grand Conseil valaisan, M. Maurice Kaempfen, député-président de Brigue et conseiller national, a déposé à la dernière session une interpellation qui rencontrera un écho approuvé non seulement au Parlement, mais dans le public. Il demande au Conseil d'Etat « d'utiliser les moyens légaux à sa disposition afin d'empêcher l'usage de camions-vente et d'intervenir auprès du Conseil fédéral, d'entente avec d'autres gouvernements cantonaux, pour qu'une législation appropriée puisse prévenir les abus de ce genre de commerce, tant pour protéger le petit commerce qu'au point de vue de la police de circulation ». Si un tel système anachronique peut être pratiqué aujourd'hui, c'est qu'aucune loi ne l'interdit. Les lois de police sont nécessairement en retard sur les abus qu'elles doivent réprimer, mais qu'il est impossible de prévoir, de même que l'agent de l'ordre est fatalement en retard d'une initiative sur le délinquant. Maintenant, le moment est venu d'adapter les dispositions légales à cette situation. M.

politique fédérale

Un peu d'imprévu

La question du successeur de M. Feldmann au Conseil fédéral devient intéressante. De prime abord, elle apparaissait toute simple. Si simple qu'elle en était ennuyeuse et terne. Un agrarien bernois devait remplacer un agrarien bernois ; la section bernoise du parti portait son choix sur M. Siegenthaler, conseiller d'Etat. C'était réglé. Notons en passant que l'usage selon lequel les cantons de Berne, Zurich et Vaud doivent avoir en permanence un conseiller fédéral n'apparaît pas sacrosaint à tout le monde, ce qui a déjà contribué à un léger « malaise ». Notons aussi que ce siège permanent du canton de Berne n'a jamais été occupé par un Jurassien, et qu'en fait il est l'apanage exclusif du « Mittelland » et de l'Oberland. Ce « droit » immuable n'en est que plus abusif. La candidature Siegenthaler a été accueillie assez fraîchement par la presse, surtout en Suisse allemande. Ceux qui connaissent le chef des finances bernoises assurent qu'il a un bon « format » de Conseiller fédéral ; et — si l'on prend la moyenne — c'est certainement vrai. Mais on a estimé qu'il était impossible de trouver des candidats plus brillants. Et le nom de M. Wahlen a été lancé, non sans succès. L'envergure de l'ex-auteur du « plan » qui nous a nourris pendant la guerre, actuellement grand personnage de la F.A.O. à Rome (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) est assez considérable pour que les amis de M. Siegenthaler se soient sentis

généralisés. Croyant apparemment être habile, la direction du parti agrarien a écrit à M. Wahlen une lettre lui disant en substance : « Votre nom a été cité. Nous vous demandons s'il est exact qu'une candidature vous intéresserait, et si, le cas échéant, vous vous mettriez à la disposition de notre groupe parlementaire. D'autre part, les élections complémentaires au Conseil fédéral ayant déjà provoqué des surprises, veuillez nous dire si, dans le cas où le groupe se prononcerait pour M. Siegenthaler, vous accepteriez d'être présenté par des tiers ». En lisant entre les lignes, cela signifiait : « Vous nous arrangeriez bien en déclinant toute candidature ». Sur quoi, M. Wahlen a répondu qu'il se mettait à la disposition du groupe parlementaire agrarien... Voilà le parti et le groupe bien ennuyés ! Le dilemme, pour eux, est le suivant : ou bien ils maintiennent la candidature Siegenthaler, et risquent de se voir attribuer un autre Conseiller fédéral par les autres groupes ; ou bien ils font au candidat désigné par la section bernoise du parti l'affront d'en choisir un autre. Le plus piquant est qu'on reprochait entre autres à M. Siegenthaler de n'être pas juriste, alors que c'est le Département de justice et police qui est vacant, en tout cas pour une année, et que M. Wahlen n'est pas juriste non plus ! On fait remarquer aussi qu'il a été Conseiller aux Etats de... Zurich, où il faisait carrière, n'étant Bernois que par son origine. Et ceci est intéress-

Miettes de philosophie PERSPECTIVE

De tout temps les hommes ont admiré les astres. Ils leur ont attribué une influence toute particulière sur la destinée humaine, ils les ont revêtus de qualités divines, allant même jusqu'à leur rendre un véritable culte. De nos jours encore, les différentes formes d'astrologie ne manquent pas d'adeptes. Une des raisons de cette admiration a été la stabilité des corps célestes. Engagés dans le tourbillon de la vie individuelle et de l'histoire terrestre, les hommes se sont sentis comme frappés de stupeur face à la régularité des mouvements sidéraux : ne constituait-elle pas la réalisation magnifique de la permanence à laquelle ils aspiraient sans jamais y parvenir ? Cette admiration se maintient encore, à peine atténuée depuis que la science a sorti les astres de leur splendide isolement, les mettant à la merci d'un simple progrès technique désormais prévisible. Hélas ! Destructrice de toute poésie la science va peut-être nous contraindre à l'enterrer au caveau des illusions perdues ! En effet, aux dires de certains savants, loin de tracer dans l'espace un ballet aux figures invariables, les astres sont engagés dans un mouvement de fuite inexorable, qu'ils poursuivront jusqu'au moment où, n'exerçant ni ne subissant aucune influence réciproque, ils se perdront tous dans l'infinité de l'espace. En somme ils seraient tous condamnés à subir le sort de Robinson échoué sur son île déserte, mais sans possibilité de retour... La permanence de leurs relations, fondement d'admiration, ne serait qu'une grossière erreur due à l'insuffisance de notre connaissance. Symbole de notre vie, de nos relations humaines ! Pour peu que nous ayons une existence normale, elle se déroule dans un cadre apparemment stable de relations de famille, de parenté, de voisinage, de travail. A tel point que pour beaucoup d'hommes elle prend l'aspect d'un déroulement monotone qu'à peine viennent troubler quelques événements particuliers. Ils ont l'impression de se tenir immobiles face à d'autres êtres également immobiles. Leur vie n'est guère plus animée que celle des figures qui sourient ou gardent un air sévère dans la galerie des ancêtres... Jamais ils ne perçoivent en eux-mêmes ni chez les autres la merveilleuse réalité d'une personnalité, jamais ils n'entrent en contact avec une âme humaine dans son frémissement de vie ! Autour d'eux, ils ne voient que visages et corps dont ils ne constatent même pas les transformations, parce que, soumis à un rythme identique

de changement, ils se maintiennent toujours dans la même ligne de perspective. Les grands événements même ne les atteignent que superficiellement, sans parvenir à les animer dans l'intime de leur âme. C'est ainsi que l'on voit ces groupes de personnes qu'une profonde souffrance, supportée en commun, ne grandit pas et dont elle n'augmente pas l'intimité. Ces époux que le mariage ne transfigure pas, auxquels il n'apporte pas cette totale nouveauté, cette transformation d'un amour qui est contact intime et don réciproque toujours plus absolu, toujours plus épanouissant. En réalité, au plan de l'âme, il n'y a plus d'immobilité possible, mais un frémissement continu de vie : frémissement léger des êtres tendres, semblable à celui d'un feuillage qu'agite une faible brise ; frémissement intense et dévorant des personnalités vigoureuses. Mais toujours, dans la réalité de son être intime, l'homme se découvre faiblesse d'une part et aspiration vers la plénitude d'autre part, dans une sorte de double perception spontanée dont les éléments ne peuvent être séparés qu'au prix d'une mutilation de la personne. Très souvent, sous les apparences immédiates les plus rudes, se cache une âme pleine de sensibilité, en quête de sympathie ou d'amour ; la rudesse n'est que l'expression d'une réaction craintive, semblable à celle du hérisson qui se met en boule face au moindre danger. A ce degré d'intimité, la relation à autrui la communication entre les personnes perd tout caractère mesurable : elle se présente comme une totalité plus ou moins parfaite, mais toujours mouvante, exigeant une fraîcheur et une nouveauté d'âme sans cesse renouvelées. Jamais elle ne se stabilise, jamais elle ne s'immobilise : elle croît ou elle diminue ; elle ne se maintient que dans la réalité d'un dépassement, d'un approfondissement constant. C'est bien là l'étreinte la plus révélatrice et en même temps l'exigence fondamentale de toute fidélité. Combien de ruines n'a-t-elle pas fait s'accumuler ! Que de jeunes portés par l'enthousiasme d'une grande vie mais sombrant dans la grisaille d'une existence terne, parce qu'ils n'ont pas développé leur flamme intérieure ! Que d'époux engagés dans une vie commune mais contraints un jour à reconnaître que leur communauté s'est effritée ! Par paresse, par manque de vigueur d'âme, ils ont peu à peu immobilisé leurs relations réciproques, ils les ont extériorisées, et ainsi, malgré la proximité physique, ils se sont intérieurement éloignés, ils sont presque devenus étrangers l'un à l'autre. A. F.

LAUSANNE

Le lait et ses produits filmés

L'Union Centrale Suisse des producteurs de lait a présenté, mercredi matin, dans un cinéma lausannois, et pour la première fois, son nouveau film sur le lait : « Boilles et bidons sous la loupe », film documentaire destiné à encourager la qualité du lait. Etaient présents, les délégués des autorités cantonales romandes, des associations agricoles, des fédérations laitières, des directeurs d'écoles d'agriculture et de fromagerie, du corps médical, des vétérinaires, des associations féminines. Le but du film est de montrer les soins à apporter au matériel utilisé pour le lait et ses produits et la minutieuse propreté dont il doit faire l'objet.

C. Bodinier.

La note soviétique sur la situation à Berlin

« Le gouvernement soviétique, est-il dit dans la note adressée par l'U.R.S.S. à M. Grotewohl, président du Conseil de l'Allemagne orientale, a abouti à la conclusion que la situation actuelle à Berlin, où une partie de la ville, qui est pratiquement détachée de la République Démocratique allemande, et se trouve occupée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, et sert de base à une activité subversive à l'égard de la R.D.A., ne peut plus tolérée et doit, au contraire, être modifiée.

« Le maintien d'un semblable régime d'occupation est, non seulement, absurde du point de vue de la logique politique et du bon sens, est-il dit dans la note diffusée par la radio d'Allemagne orientale, mais encore extrêmement injuste à l'égard du peuple allemand et particulièrement à l'égard de la République démocratique allemande, dont la capitale est Berlin. En ce qui concerne les trois puissances occidentales on ne peut ignorer, est-il dit dans la note, qu'elles ont depuis longtemps perdu tout droit juridique et moral à rester à Berlin, parce qu'elles ont violé grossièrement les accords de Potsdam et d'autres accords interalliés quadripartis ».

Ces accords, dont l'application était prévue pour les premières années après la capitulation allemande, ont perdu à l'heure actuelle toute validité. Le gouvernement des trois puissances occidentales, en conséquence et conformément au principe d'un respect inconditionnel de la souveraineté de la République démocratique allemande le gouvernement soviétique a l'intention de transmettre aux organes de la R. D.A. toutes les fonctions reposant sur la base des accords interalliés précités, qui avaient été provisoirement et en conformité avec l'accord conclu le 20 septembre 1955 entre l'U.R.S.S. et la R.D.A., exercées provisoirement par les organes soviétiques.

Les contacts entre l'U.R.S.S. et les trois puissances occidentales sont interrompus

« La République démocratique allemande décidera à l'avenir dans toutes les questions qui concernent son territoire, c'est-à-dire qu'elle exercera sa souveraineté sur terre, sur mer et dans les airs », précise la note soviétique adressée à M. Grotewohl. La note ajoute que tous les contacts des troupes soviétiques et des personnalités soviétiques en Allemagne avec les représentants correspondants des

trois puissances occidentales seront interrompus dans toutes les questions, qui sont en rapport avec l'occupation de Berlin. Il est prévu, en outre, est-il dit dans la note, de dissoudre la « kommandantura » soviétique à Berlin, et de retirer de la ville les troupes de surveillance qui en dépendent.

« Guidé par le souci que le processus de la liquidation du statut d'occupation se déroule sans aucun désagrément pour la population et sans interruption des formes de vie, l'U.R.S.S. proposerait de résoudre la question de Berlin en établissant pour Berlin-Ouest le statut d'une ville libre démilitarisée. Aucun Etat, pas même les deux Etats allemands n'auraient à s'immiscer dans les affaires intérieures de cette ville libre. Berlin-Ouest, est-il dit enfin dans la note, devrait prendre de son côté l'engagement de ne tolérer sur son territoire aucune activité hostile ou subversive contre la République démocratique allemande. L'établissement du statut d'une ville libre pour Berlin-Ouest permettrait de résoudre pour le moins trois tâches :

- 1) L'occupation militaire injustifiée à Berlin-Ouest prendrait fin et la vieille capitale allemande serait rendue ainsi entièrement aux Allemands ;
- 2) Il serait mis fin, une fois pour toutes, à l'utilisation de Berlin-Ouest comme centre de l'activité subversive contre la République démocratique allemande ;
- 3) Enfin, l'un des foyers les plus dangereux de la tension internationale cesserait d'exister. La ville libre de Berlin-Ouest pourrait devenir un facteur encourageant la normalisation des rapports entre les deux Etats allemands.

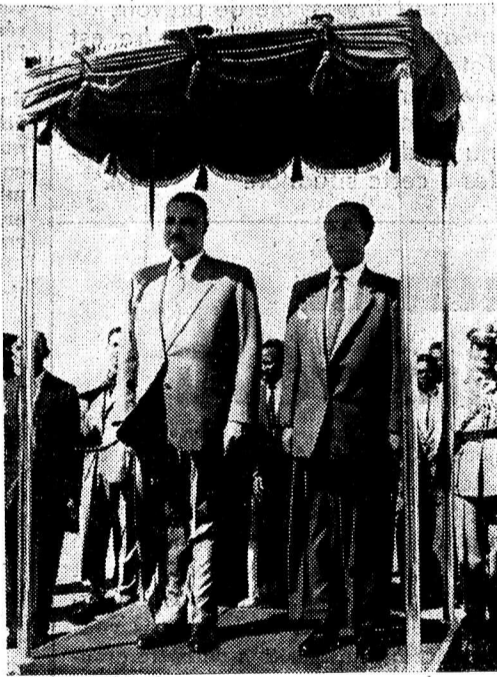
L'aviateur François Durafour a 70 ans

François Durafour, un des premiers pilotes de l'aviation suisse, fête son 70e anniversaire. Il avait obtenu son brevet de pilote en 1910. Rappelons à cette occasion, qu'en juillet 1921, parti de La Blécherette, il fut le premier à atterrir à 400 mètres du sommet du Mont-Blanc d'où il repartit pour atterrir à Chamonix.

C'est tellement pratique ! Un seul carnet d'escompte, c'est servir son intérêt. **UCOVA**

M. Nkrumah adversaire de Nasser

Une nouvelle évolution se dessine en Afrique, où l'union de Ghana et de la Guinée pourrait bien contre-carrer les plans pan-africains du dictateur Nasser. Ghana, devenue indépendante l'an dernier, et la Guinée qui acquit la souveraineté d'un coup après le referendum de septembre, pourraient bien être à l'origine des « Etats-Unis » d'Afrique qui seraient, par leur nature même, opposés à la tendance unificatrice et centralisatrice de Nasser. Notre photo montre le chef de l'Etat de Ghana, M. Nkrumah (à gauche) avec son grand adversaire africain, le président Nasser, lors de sa réception au Caire lorsque M. Nkrumah fit une visite d'Etat en Egypte, en juin dernier.



Condamnations en Tchécoslovaquie

« Rude Pravo », organe du parti communiste, annonce que quatre Tchécoslovaques ont été condamnés à Ceske-Budejovice à des peines de prison pour avoir espionné au profit de l'Ouest. Deux d'entre eux étaient accusés d'avoir envoyé des informations militaires aux Occidentaux, y compris de « fausses informations sur la construction de rampes de lancement près de Ceske-Budejovice (Tchécoslovaquie occidentale) », ce qui fut un morceau de choix pour la propagande occidentale.

Le principal accusé, Frantisek Hejda, ouvrier de fabrique, a été condamné à 11 ans de prison, et Marie Hollova, femme d'un ancien commerçant, à 8 ans. Les deux autres prévenus ont été condamnés à 5 ans et demi et deux ans de prison pour avoir omis d'avertir la police des activités coupables des deux premiers.

La contrebande de montres suisses en Grande-Bretagne

Les magasins d'horlogerie et de rhabillage de Grande-Bretagne ont été invités à apporter leur contribution à la lutte que mènent les services douaniers et les autorités contre la contrebande des montres suisses.

Un porte-parole du « British Horological Institute », qui est en quelque sorte la Chambre de commerce britannique de l'horlogerie, a déclaré à ce propos que « la vente des montres passées en contrebande cause un sérieux problème dans certaines régions de la Grande-Bretagne. Elle porte préjudice au gagne-pain des membres de l'institut. Les commerçants réguliers ne peuvent entrer en compétition avec les vendeurs de montres passées en contrebande, c'est-à-dire, de montres qui n'ont pas acquitté le droit de douane de 30 % et la taxe d'achat de 30 % également ».

Le porte-parole de l'institut a émis l'avis que les montres étaient passées en contrebande par la Belgique et Hambourg et qu'il s'agit d'un petit groupe très bien organisé de contrebandiers. Les montres, a-t-il précisé, sont vendues dans les rues des cités britanniques et dans les usines ».

Le trafic sur la ligne des Centovalli rétabli

La direction des Chemins de fer régionaux tessinois communique que le service régulier sans transbordement, sur la ligne des Centovalli, a été rétabli jeudi.

RIF

Les montagnards du Rif caressent la crosse de leur fusil, qui n'est plus une poignée à poudre. Ils n'en sont pas encore à la gachette, mais ils risquent de la manipuler bientôt.

Ils réduisent les poteaux télégraphiques à l'état de moignons, coupent les routes, encerclent les étiques garnisons établies par l'armée marocaine.

Le ministre de la guerre, les fonctionnaires essayent de calmer les esprits. S'ils n'y parviennent pas, le Maroc, déjà empêtré dans une crise gouvernementale, connaîtra des jours amers.

Le Sud marocain s'est toujours préservé de l'autorité centrale, qu'elle émane d'un sultan ou d'un proconsul français. Dans ses heures de calme il restait quand même en état de dissidence larvée.

Ardeur du sang, goût de la guerre, tendances anarchiques, mépris du montagnard pour le citadin ; ces traits sont proprement rifains. Le Sud est périodiquement tenté par la sécession. Le Maroc manque encore d'une armature contraignante.

Les Rifains, même s'ils aiment le baroud, possèdent quand même quelques motifs de prendre le maquis. Car ils l'ont pris, en dépit des nouvelles officielles dont on nous gorge. Dans les villages haut perchés, dans les recoins d'aigle, les hommes en âge d'épauler sont absents. Seuls veillent, près des foyers presque cendrés, les vieillards, les enfants et les inévitables femmes.

Pourquoi cet exode d'une population mâle, dont les éléments conscients (ils sont rares), ont toujours regimbé contre l'influence de l'Istiqal ?

Deux ans de sécheresse, dans un pays déjà cruellement sous-développé, ne portent pas les victimes à la résignation. La misère ravage les campagnes, lèche les villes, affole les faubourgs où s'empilent les sous-prolétaires.

Des intrigues, dont les fils sont noués loin du Maroc, se croisent et s'entrecroisent.

Des armes égyptiennes, tchécoslovaques ont été saisies. De là à prétendre que Nasser souffle sur le brasier marocain il n'y a qu'un pas que Bourguiba, par exemple, a allègrement

franchi. De là à prétendre que le F.L.N. participe à l'agitation dans ces territoires qui jouxtent le désert, ce réceptacle de trésors à peine dénombrés, il n'y a qu'un pas.

L'origine des incidents est, officiellement, à chercher dans une insolence de membres de l'ex-armée de libération nationale. Ceux-ci provoquent, tant pour des motifs économiques que politiques, une assemblée de Rifains sous un prétexte macabre : l'inhumation d'un des leurs. La cérémonie funèbre dégénéra en presque bagarre. Enivrés par leurs propres souvenirs, les Rifains se montèrent la tête et molestèrent quelques fonctionnaires.

D'anciens chefs de l'armée de libération nationale qui est, selon les uns, très attachée au sultan et hostile à l'Istiqal, selon les autres, est une réunion de têtes chaudes, d'irréductibles, furent arrêtés.

L'Istiqal saisit ce prétexte et réclama tous les pouvoirs. Au gouvernement il en possédait la plupart. Il lui manquait seulement les moyens essentiels : l'armée et la police.

Cette histoire vous a déjà été contée. Le Maroc subit une grave crise économique. Il est coincé entre trois oppositions. L'une représentée par les « séparatistes » du Sud, la seconde, par les éléments traditionnels, la troisième, par les éléments modernes qui veulent modeler le Maroc selon les recettes du parti unique, en tenant compte des exigences économiques.

L'Istiqal, divisé en activistes, gauchistes et droitiers, réclame cependant la direction totale. Il rencontre sur son chemin le Sultan, qui, devenu souverain constitutionnel, souhaite jouer le rôle d'arbitre.

Pour ce faire il envisagerait de promulguer une « Charte des libertés publiques » et laisserait s'épanouir un parti nouveau, le Mouvement Populaire, dont les chefs seraient deux anciens chefs de l'armée de libération nationale, le chirurgien Khatib et M. Aherdane, présentement en tôle. Ils étaient, en effet, compromis dans l'histoire du Rif.

C'est complexe, hein ?

Jacques Helle.

Le Conseiller fédéral Petitpierre parle à Amriswil

Le Conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du Département politique, salué par de nombreuses personnalités thurgoviennes, notamment par des représentants du Conseil d'Etat, des autorités communales et des parlementaires, a parlé à la Maison paroissiale d'Amriswil de la politique étrangère et du commerce extérieur de la Suisse et de l'Europe. L'orateur a esquissé les problèmes qui occupent la Suisse et l'Europe. Le thème de son exposé, écouté avec la plus vive attention par une salle comble, s'inspirait des grandes lignes de la conférence faite la veille à Saint-Gall. L'auditoire, par ses applaudissements nourris, exprimait ainsi sa reconnaissance au chef du Département politique qui avait prononcé sa conférence en allemand.

La fièvre aphteuse à Chavornay

La fièvre aphteuse a été constatée jeudi matin, à la première heure dans l'étable de M. Jean Malherbe, à Chavornay. Des mesures de prévention ont été aussitôt prises pour vacciner les troupeaux de la zone d'infection et de la zone de protection.

GENÈVE La conférence sur les attaques-surprises

Voici le texte du communiqué qui a été remis à la presse à l'issue de la quatrième séance de la conférence sur les attaques-surprise :

Au cours de sa réunion du 27 novembre 1958, la conférence d'experts pour étudier les mesures éventuelles qui pourraient contribuer à la prévention d'une attaque par surprise et pour préparer un rapport sur ce problème aux gouvernements, a poursuivi sa discussion.

Des déclarations ont été faites par le représentant de l'U.R.S.S., M. Vassili Kouznetsov et au nom des experts occidentaux, par M. E. D. Wilgress (Canada).

La séance était présidée par M. Marjan Naszkowski (Pologne). La prochaine séance aura lieu demain matin 28 novembre, à 10 heures 30.

Le trafic ferroviaire a repris entre la Suisse et l'Italie

Interrompu pendant 24 heures, mercredi par suite de la grève des cheminots du chemin de fer de l'Etat italien, le trafic a repris normalement cette nuit entre la Suisse et l'Italie.

Une triste hiérarchie

L'idiot paraît en dessous de l'animal. Il tombe dans le feu, se douche à l'eau bouillante, perd son chemin, ne reconnaît pas les personnes de son entourage, se salit sans dégoût, ne sait pas prendre sa nourriture. Ses réactions affectives s'expriment grossièrement. Il se mord, se griffe, s'arrache les cheveux.

Le débile, au contraire, peut être éduqué dans une certaine mesure. Il est capable de retenir quelques opérations mathématiques et répond parfois avec une précision stupéfiante à des questions touchant le domaine de la connaissance. Mais son adresse est très limitée et sa capacité de pensée théorique est voisine de zéro.

Le débile, à la différence de l'idiot, est capable de reconnaissance. Il peut répondre à l'amitié. Mais son instabilité affective, son manque de maturité l'entraînent parfois à commettre des crimes et des viols, actes dont il ne mesure nullement la gravité. Nombre de prostituées, de vagabonds et de récidivistes sont des débilés mentaux. Certains d'entre eux sont foncièrement bons, d'autres sont brutaux et sornouïs. L'éducation réussit, dans une certaine mesure, à atténuer ces défauts.

Les enfants sans lumière

Deux types de débilés mentaux sont connus du grand public.

„LES ETRANGERS“

par Jacques Helle 23

L'un est le mongolien, caractérisé par un nez épâté, une langue fendue et si volumineuse qu'elle reste continuellement entre les lèvres, paupières obliques. Idiot placide et heureux. Ses articulations sont molles, ses doigts courts, son ventre flasque. Il souffre souvent du cœur, d'autres organes et du système nerveux. Ses malformations sont dues à des anomalies profondes et durables d'ordre psychique.

L'autre est le crétin, dont le développement psychique et physique a été interrompu à la suite d'une sécrétion insuffisante de la glande thyroïdienne. Le crétin dépasse à peine le niveau de l'idiot. L'air apathique ou ahuri, regard stupide, il peut cependant être amélioré par un traitement à base d'extraits de glandes thyroïdiennes.

Ce n'est pas une raison

Parce qu'on a vu une mélancolique guérir après une tentative de défenestration,

ce n'est pas une raison pour préconiser la défenestration dans le traitement de la mélancolie. (Esquirol.)

L'électrochoc a longtemps été considéré comme une thérapeutique aux effets miraculeux et terrifiants. L'homme ne se confie pas sans réputation à une machine qui doit agir sur son esprit. Il redoute trop d'en être la victime. La passivité requise pour ce traitement l'affole d'autant plus qu'il sent que les possibles résultats fâcheux ne pourront guère être modifiés.

L'électrochoc rappelle les dures méthodes d'autrefois. Plongée soudaine dans un bain glacé, aspersion brutale d'eau froide, demi-asphyxie, abrutissement au tourniquet, non pour torturer, mais pour provoquer le coma.

L'origine de l'électrochoc mis au point par les médecins italiens Cerletti et Bini est peu ragoutante. Cette méthode est née d'une visite aux abattoirs de Rome, visite qui a eu sur les humains des conséquences déplorables.

Dans l'établissement transalpin, l'animal recevait une décharge électrique qui ne le tuait pas mais le rendait inconscient (il était ensuite achevé).

L'électrochoc est une « électrocution incomplète réalisant brusquement une perte de conscience sans cependant amener la mort ».

Ce qu'en dit Baruk

Pourquoi donc électrocuter les patients. L'électrochoc provoque artificiellement une crise d'épilepsie, une perte de conscience. Les partisans de cette méthode tenaient pour assuré qu'un antagonisme existait entre les psychoses et l'épilepsie. En suscitant une crise d'épilepsie, on devait réduire les malaises mentaux.

Or l'épilepsie en elle-même lèse gravement le cerveau.

Elle fausse le fonctionnement de la mémoire, du caractère. Elle apporte des troubles neurovégétatifs. C'est une manifestation néfaste.

Certes une grosse secousse, l'appréhension d'un grave danger effacent parfois certains troubles mentaux. C'est en partant de cette constatation sommaire que les méthodes dites de choc, coma-asphyxie par immersion subite, douche glacée, étaient autrefois employées. L'électrochoc est la version moderne de ces méthodes décriées.

(A suivre)

EXPOSITION DE NOEL

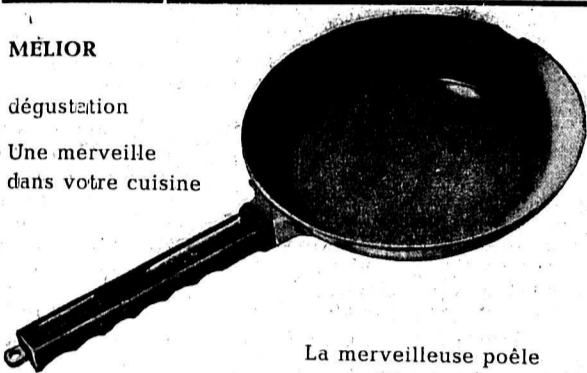
A L'HOTEL DU MIDI — SION
Entrée par le cinéma Capitole (2e étage)

28 - 29 et dimanche 30 novembre
de 15 à 18 h. et de 20 h. à 22 h.

GRANDES DEMONSTRATIONS
avec dégustation

MÉLIOR

dégustation
Une merveille dans votre cuisine



La merveilleuse poêle siliconisée



Le plus réputé des grills, démontré par un spécialiste des grillades



Le mixer garanti 2 ans

ROTEL

Modèle Combi : 183.—
Modèle Super : 248.—

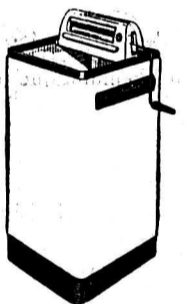
avec dégustation



La machine aux 1000 possibilités

BERNINA

Démonstration des dernières nouveautés : Boutonnères automatiques Coutures invisibles.



HOOVER

La plus grande marque

Mach. à laver
Aspirateurs
Cireuses



organisée par la Maison
Constantin Fils
S. A. — SION

ENTREE LIBRE

Ouvrier qualifié appareilleur

ayant 4 ans de pratique

cherche emploi de suite ou à convenir. Ecrire sous chiffre P 14658 S à Publicitas, Sion.

On cherche pour **STOCKHOLM** à partir janvier-février **jeune fille**

parfaite dans le ménage et la cuisine. Voyages payés, bons gages. Références, certificats, photos à Mme Nina Knutsson, Kungsvägen 18, Stocksund - Stockholm.



LA JEUNESSE CONSERVATRICE DE CHAMOSON
VOUS INVITE TOUS AU

Grand Bal

DE LA SAINT-ANDRE

conduit par le célèbre
Orchestre LOU CARIOCA

DIMANCHE 30 NOVEMBRE
A LA SALLE CONCORDIA

Abonnez-vous au Nouvelliste

Saucisses extra

Fr. 3.50 le kilo

Boucherie Boulenaz, Vevey

A louer

pour 3 à 4 jours par semaine

camion

3 1/2 tonnes

pour transports, avec ou sans chauffeur. Libre de suite.

Ecrire à **Publicitas, Sion** sous chiffre P 14058 S.

Chauffeur

avec permis rouge cherche

remplacements

pour 3 à 4 jours par semaine. Libre de suite. Offres à Case postale 205, Sion.

A vendre terrains arborisés

1 parcelle d'env. 5700 m² et 1 parcelle d'env. 4600 m², en bordure de la route cantonale, entre St-Pierre-de-Clages et Ardon, à proximité des caves Provins. Ecrire sous chiffre 218 à Publicitas, Martigny.

A vendre pousse-pousse-poussette

Visa-Gloria, en bon état. Tél. (027) 2 35 63.

Accordéon chromatique

à vendre, marque Settimio Soprani, 5 registres chant et 2 registres basses, avec coffre. Etat de neuf, Fr. 350.—. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre P 3932; St-Maurice.

Le spécialiste du Trousseau

« A l'Economie »

ROEHNER-COPPEX

Place du Midi

SION

A LA POINTE DE LA NOUVEAUTE!

Les cravates de classe

Christian Dior

en exclusivité chez



Pour la saison froide

Grand choix de duvets, couvertures laine, couvertures piquées, couvre-lits, jetées de divans avec volants

Les bonnes literies Somella, Superba, Olympia toujours en stock

Marin Roduit, meubles, Riddes

Téléphone (027) 4.73.56

Cinéma

Dimanche 30 novembre, à 17 h.

J'AURAI TA PEAU

avec Preston Forster et Peggie Castle

Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre. Dimanche, séances à 14 h. 30 et 20 h. 30

CARGAISON BLANCHE

avec F. Arnoul, Renée Faure et Jean-Claude Michel

Interdit sous 18 ans



Dimanche 30 novembre, à 17 h.

LA MARIE DU PORT

avec Jean Gabin et Nicole Courcel

Du jeudi 27 au dimanche 30 novembre. Dimanche séances

UNE MANCHE ET LA BELLE

avec Mylène Demongeot et Henri Vidal

Interdit sous 18 ans



Cinéma de Bagnes

Un film de Robert Bresson d'après le récit d'André Devigny

Un condamné à mort s'est échappé

Samedi 29, dimanche 30 novembre, à 20 h. 30

VIANDE DE CHEVRE Ire qualité

Fr. 3.20 par kg. plus frais de port. Envois par poste contre remboursement

Boucherie Em. Portavecchia, Claro, Tessin

Tél. (092) 6 31 56

Le jour de la Foire du Lard et tous les autres jours, vous trouverez chez nous des

chaussures d'hiver de qualité

pour toutes les bourses et à des prix exceptionnellement intéressants — Profitez!

Cordonnerie Bapri, Martigny-Bourg

VEROSSAZ

Dimanche 30 novembre, dès 14 heures au Café Aymon

LOTO

organisé par le Ski-Club

Nombreux et beaux lots

INVITATION CORDIALE



A vendre grande quantité de sapins de Noël

de toutes dimensions. Marchandise de première qualité.

Se recommande : **Serge Bovio, Fully**. Tél. (026) 6 30 10.

A vendre avantageusement

- 1 machine à écrire pour bureau (Continental) Fr. 65.—
 - 1 machine à écrire portable (Underwood) Fr. 85.—
 - 1 table de salle à manger, 4 chaises, frêne Fr. 120.—
 - 1 rasoir électrique (Braun Lux 300), état de neuf Fr. 55.—
 - 1 cuisinière à gaz, 4 brûleurs Fr. 35.—
- Mme Hugo, place Montbrillant 11, Genève.

Nouveliste valaisan

Téléphones

Sierre	027	5 02 13
Sion	027	2 31 51 2 31 52
Martigny	026	6 18 86
St-Maurice	025	3 65 61 3 65 62
Monthey	025	4 25 46

"VIEUX-PAYS,, D'AVANT-GARDE

Cette commune est l'une de celles dont le seul nom évoque tout un complexe de traditions immuables. L'on pense à cette Fête-Dieu haute en couleurs, que chaque bannière organise tour à tour, à ces costumes féminins où chatoient dentelle et soie, à ce « Vieux-Bisse » que les peintres, les graveurs et... les amateurs de folklore économique ont immortalisé.

L'on garde au fond de la mémoire l'image de ces chars saviésans tirés par un mulet hirsute, rentrant le soir de Sion à travers les vignobles du coteau. L'on croit vivre là-haut un très vieux pays, presque fossilisé. Et lorsqu'un jour le hasard nous conduit chez eux, nos yeux se dessillent. Bien sûr, les costumes, les fastes de la Fête-Dieu demeurent, mais ils ne tra-

Le coût total de ces travaux ascendera à quelque 2 millions 300.000 francs pour une surface de 3.500 ha.

Ce sera d'ailleurs beaucoup moins le mulet et son char qui les hanteront que l'engin à moteur équipé pour tous les terrains, pour tous les usages. Ce Saviésan que les amoureux de tradition et de cachet ancien voudraient paysan attaché à la glèbe, est d'ailleurs souvent aujourd'hui maçon. Les entreprises de construction n'y sont point rares. L'on ne saurait oublier d'autre part que de Savièse descend chaque jour vers les usines, les fabriques et les commerces de la plaine toute une population ouvrière. Cela se fait depuis longtemps déjà, à l'époque même où les autocars n'assuraient encore aucune liaison régulière.

Le chef-lieu, Saint-Germain, a d'ailleurs adapté son visage à cette atmosphère nouvelle en respectant ce qu'il fallait de son cachet unique. L'on a orné récemment sa place d'une église nouvelle conservant toutefois l'ancien clocher d'une élégance remarquable. La Maison communale a été rénovée sans toutefois que l'on touche aux lignes de sa vénérable façade.

En tous domaines

Autres réalisations saviésannes : l'adduction d'eau potable pour toute la commune par la Galerie du Prabé (3.600 m.). Cette conduite débitera 100 à 150 l./seconde. Un effort très marqué a été porté sur le problème des voies de communication. En ce domaine, il faut citer la route forestière du Pont du Diable et le goudronnage des deux tronçons Roumaz-Ormône et St-Germain. De construction récente également, les Abattoirs communaux avec 500 cases frigorifiques d'un coût total de 100.000 francs. En projet : un bassin d'accumulation au Sanetsch, entièrement sur territoire de Savièse, mais dont l'usine sera placée à Gsteig. Ces travaux seront entrepris en 1959 par les Services industriels de Berne et les B.K.W.

Hiatus

Et pourtant, dans cet effort général tendant à lier dans l'harmonie la valeur de l'ancien et les exigences de la vie moderne, un hiatus persistait. La rationalisation du travail agricole imposait à cette population tenace et dure à la tâche une mécanisation poussée. L'on s'y était soumis. C'est

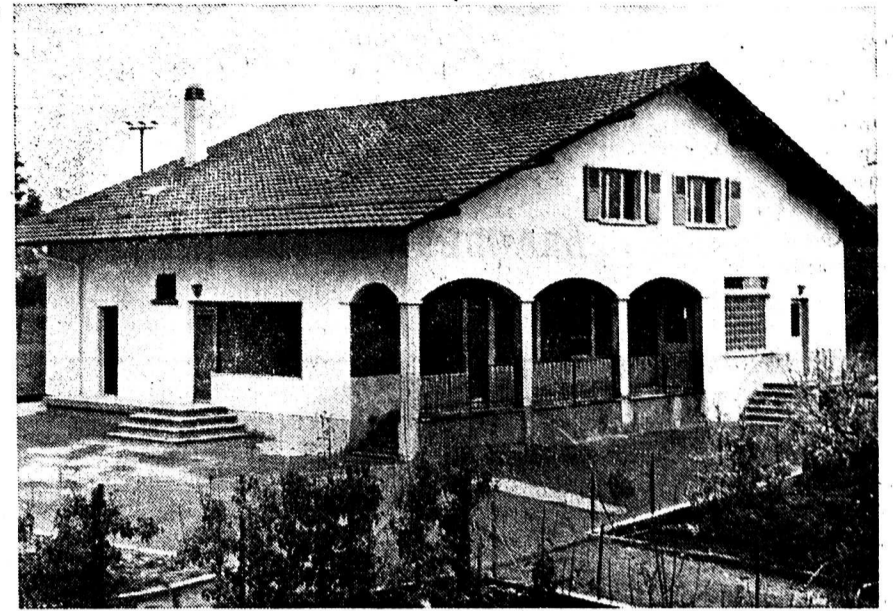
duisent aucun arrêt. Savièse, sous ses couleurs anciennes, vit bien au rythme du Valais moderne.

Un effort général

En effet, dans ce Vieux-Bisse aux canaux accrochés à la paroi en surplomb par des dispositifs branlants, ne chantent plus que les eaux de la fonte printanière. Un tunnel le remplace dans son rôle de distributeur de fertilité.

Les chemins caillouteux, ombrés par les chênes et les ormeaux, se sont mués en routes. Le vignoble est aménagé, les plantations fruitières suivent les règles modernes de l'agriculture.

Au-dessus de Saint-Germain, un vaste remaniement parcellaire va regrouper ces parcelles trop exiguës. Des chemins de dévestiture mettront à port de véhicule ces prés et ces champs.



Voici l'élégante bâtisse dont M. Augustin Bonvin a tiré les plans. Par la porte de gauche, l'on pénètre vers les installations de chauffage et vers le haut jusqu'à l'appartement spacieux et confortable aménagé pour le fruitier. Plus à droite, un magnifique magasin. Les producteurs apporteront leur lait à la fromagerie par la porte d'extrême-droite.

ainsi que le bruit des moto-faucheuses avait peu à peu couvert celui des batteurs de faux les matins d'été. L'on avait accepté sans rechigner d'investir là des capitaux relativement importants, mais un autre aspect de l'industrie laitière demeurait inexplicablement rivé aux traditions : les laiteries. La logique exigeait pourtant que l'un suive l'autre. L'on n'a pu encore s'y décider complètement, mais le premier pas est maintenant fait. A Saint-Germain s'est construite une laiterie moderne, aménagée et organisée selon les données les plus récentes. C'est elle qui fera l'objet principal de ces pages.

11 laiteries

A Savièse, le lait et ses produits n'étaient guère pris en considération que pour l'approvisionnement domestique. De ce fait, comme en beaucoup de communes du Valais central, l'on y connaît le régime de fractionnement

irrational de la transformation du lait.

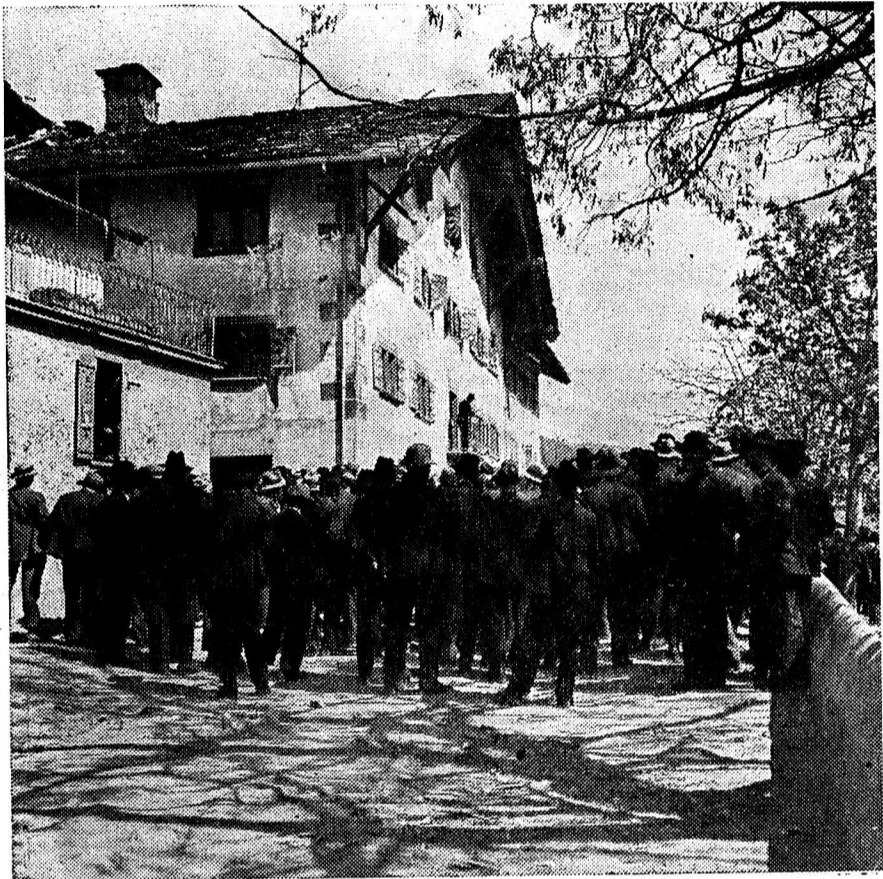
Dès que les apports dans une laiterie deviennent importants, l'on crée une nouvelle laiterie : afin de ne pas trop espacer le «tour» de chaque producteur, il importe que leur nombre ne soit point trop grand. Or, Savièse coule près d'un million de litres de lait par période hivernale. Aussi, le système des tours de lait érigé en formule intouchable laissait-il vivre dans des locaux vétustes onze laiteries. Chacun des villages du plateau : Saint-Germain, Granois, Drône, Chandolin et Roumaz, avait deux laiteries : «Levant» et «Couchant», «Ancienne» et «Nouvelle», «Nord» et «Sud». Ormône n'en avait qu'une et elle a été récemment rénovée.

Secondés par la station cantonale et la FVPL

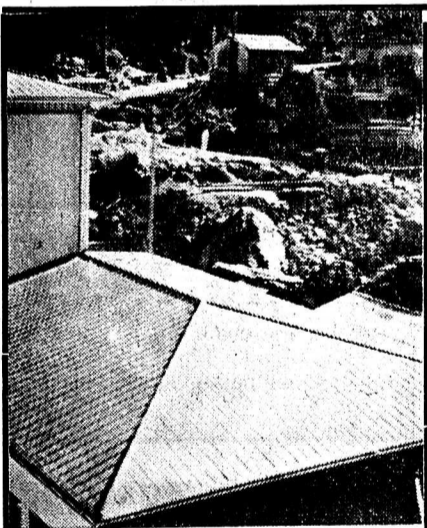
A la suite d'un contrôle effectué en 1953 par le Service cantonal de l'hygiène, les locaux de la laiterie de Plandodain, à Saint-Germain, furent déclarés impropres à la fabrication du fromage. Il fallait donc reconstruire. L'une des laiteries de Roumaz se trouvait à peu près dans le même besoin. L'idée de se réunir prit corps, favorisée, conseillée, appuyée par M. l'ingénieur Marc Zufferey, le jeune chef de la Station cantonale d'industrie laitière et de la direction de la FVPL, en la personne de M. Cyrille Michelet. Des conférences, des visites furent organisées à Orsières, à Saint-Martin, où chaque visiteur put se convaincre de l'utilité de solutions de ce genre, apportées à des cas semblables à celui de Savièse.

Fusion

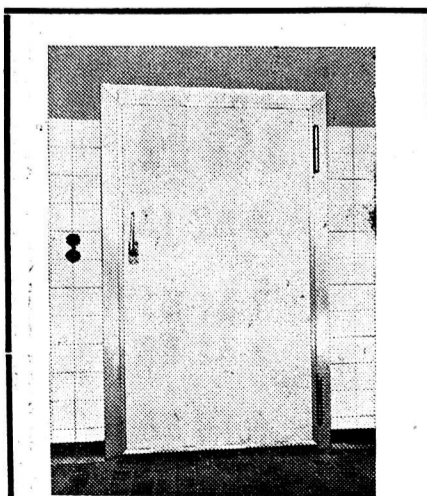
La topographie de la région, avec de bonnes routes reliant les villages, rendait particulièrement aisée la concentration des laits. Des tractations tentèrent de résoudre le problème de la mise en valeur non seulement pour Saint-Germain et Roumaz mais encore pour Granois, Chandolin et Drône. Ce projet d'ensemble heurtait trop toutefois la tradition villageoise pour être réalisé d'un seul coup. Aussi le comité d'initiative présidé par M. Clovis Luyet, secondé par une équipe de personnalités que les obstacles ne rebu-



Une tradition fort belle et tenue en honneur encore dans nombre de communes valaisannes : les criées publiques qui, après la messe, réunissent autour du perron de la Maison communale tous les citoyens de la commune. Les voici à Savièse, très fréquentées ainsi qu'on le voit.



ANDENMATTEN S. A.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INSTALLATIONS SANITAIRES
SION
2 10 55 Téléphone 2 10 55



kellpax Portes en métal léger
KELLER & Co S. A.
KLINGNAU
Tél. (056) 5 11 77 (Argovie)

Toutes les installations pour la réception et la transformation du lait de la Laiterie de Savièse ont été réalisées par le

Service technique de la F.V.P.L.

CE SERVICE SE CHARGE de
plans - projets - devis

pour toutes installations complètes ou partielles de laiteries, fromageries, magasins de lait et produits laitiers

**de dépannage
de revision
d'entretien
de fourniture d'appareils et matériel
d'exploitation
de conduites à lait en tuyaux de plastique**

Tél. (027) 2 14 44

*
A. Varone
Vitrerie - SION

Réfrigération et
et climatisation

exécutées par

R. Nicolas
SION

Av. de la Gare

* *

Agence FRIGIDAIRE
pour le Valais

Savièse a construit sa première LAITERIE CENTRALE

taient pas, parvint-il à la fusion des sociétés de St-Germain-Levant et de Roumaz-Ancienne, récoltant l'adhésion de quelque cent producteurs. C'est en une séance du 2 février 1957 que l'assemblée générale des consorts approuvait les statuts, nommait son comité et le chargeait de construire le nouvel immeuble.

Réalisation

Il fut immédiatement procédé à l'acquisition des terrains et à la désignation de l'architecte. Les démarches pour l'obtention des subsides furent également entreprises et, vu leur succès, les travaux de construction commencèrent; cinq mois plus tard, en un temps record, les locaux étaient mis en service et au début de février 1958, le laitier, M. Perrin, de Val d'Illiez, commençait la fabrication du déjà fameux fromage à raclettes de Savièse. Il faut noter encore que l'on n'avait point construit égoïstement pour les besoins des initiateurs mais en vue d'une centralisation des laits plus étendue. C'est en ce sens que fut assuré l'appui de

l'autorité subventionnante. Le plan de centralisation pour Savièse prévoit en effet une laiterie pour Granois et Chandolin, celle d'Ormoné et une seule à Saint-Germain pour le Centre et Drône.

A l'occasion de l'inauguration et de la bénédiction qui eut lieu le 15 novembre, nous avons pu visiter ces locaux fort bien aménagés selon les plans de M. Augustin Bonvin, architecte à Arbaz et Sion. Sur un emplacement idéal, l'extérieur du bâtiment est harmonieux, dans le style du pays et du paysage.

La distribution intérieure obéit de façon intelligente aux règles d'une architecture fonctionnelle, où toutes les installations sont dues au service technique de la F.V.P.L.

Spacieux et clair (notre cliché), le local de réception et de fabrication répond aux exigences les plus sévères d'une manipulation rationnelle. La vapeur est fournie par un système de chauffage électrique «Magro», à deux chaudières de 1.000 litres chacune avec entourage en acier inoxydable.

Une attention particulière a d'ailleurs été vouée à la résistance de toutes les installations contre l'effet corrodant des acides lactiques. C'est ainsi que les fenêtres mêmes ont été faites d'un métal réfractaire à l'oxydation.

Installations

Centrifuge, pasteurisateur, baratte-malaxeur et 8 presses permettent une adaptation à tous les besoins: lait de consommation, fabrication de gras et de mi-gras, production de crème pour la Centrale. Comme on fabrique à chaque traite lorsqu'il s'agit de fromage gras, la capacité peut aller jusqu'à 4.000 litres de lait par jour.

La chambre à lait, en vue de la production du mi-gras pour les besoins domestiques des producteurs, est pourvue d'un ingénieux système de supports escamotables des baignoires qui en réduit de façon considérable l'encombrement. Entièrement climatisées, desservies par un monte-charge, les caves à fromage peuvent conserver 4.200 pièces de 7 à 8 kg.

Mieux qu'en ville

En cette grande commune rurale — comme ailleurs en Valais — se dessine nettement une tendance à la spécialisation. Voici peu de temps encore, chaque famille possédait du bétail laitier. Les troupeaux se concentrent aujourd'hui en mains de certains propriétaires tandis que d'autres s'adonnent à la viticulture, à l'arboriculture, ou vivent partiellement d'autres ressources (chantiers, bâtiments, usines). De telle sorte qu'il fallut songer aux consommateurs-acheteurs de lait et la Laiterie centrale a installé un magasin indépendant qui pourrait servir de modèle à beaucoup de débits de villes suisses.

A l'épreuve

Mise à l'épreuve, cette création, en tous points remarquable, a donné entière satisfaction. La marque «Savièse», grâce à l'excellent travail du laitier Perrin, a atteint une qualité régulière, sans déclassement et prend place d'emblée parmi les meilleurs fromages à raclette.

Voici d'ailleurs (en haut à droite) quelques chiffres démontrant ce succès:

Exemple à suivre

Ainsi, en ce domaine de l'industrie laitière, où la modernisation est si essentielle si l'on veut accroître les revenus du paysan de la montagne, cette Laiterie Centrale pose un premier jalon



Voici le Comité qui fut à l'origine de cette belle réalisation. De gauche à droite, au premier rang: MM. Jean Luyet, Louis Reynard, secrétaire, Clovis Luyet, président; au deuxième rang: René Luyet, Basile Favre, juge, Léon Luyet et Hermann Héritier. Nos félicitations à ces dirigeants, ainsi qu'au Conseil communal de Savièse. (Photos Schmid)

Coût des travaux: Fr. 320.000.

Subvention fédérale, cantonale et communale 60 %.

Droit d'entrée de chaque consort: Fr. 200.—

PRODUCTION LAITIÈRE DU 7 FÉVRIER AU 30 JUIN 1958:

Total: 163.335 l.

Vente du lait de consommation: 12.110 l.

Lait transformé en fromage: 551.559 l.

Fromage gras: 10.130 kgs (entièrement écoulé).

Mi-gras: 1.500 kgs.

Crèmes livrées à la Centrale: 1.200 kgs.

— et il est d'importance. Que le Comité d'initiative, le Comité de laiteries, les consorts trouvent ici l'hommage que mérite leur belle audace. Nous ne saurions oublier le travail remarquable accompli dans la réalisation par M. l'architecte Augustin Bouvin, les maîtres d'état et leurs ouvriers. Nous ne doutons pas que la foi du maître d'œuvre, le soin des constructeurs et le succès de leur travail commun ne fassent de tout Savièse, dans quelques années, un modèle dans le domaine de la centralisation, de la transformation et de la vente des laits. Alors mieux qu'aujourd'hui encore, pourront être envisagées avec confiance les dépenses que cette commune assume ou prévoit courageusement.

N. B. — Les maîtres d'états et les artisans dont les noms et qualités figurent au bas de ces deux pages, ont participé à la construction de ce bâtiment. Ils méritent confiance et admiration pour ce travail impeccable.



Voici, brillant de toutes ses catelles, de tous ses chromes, le local de coulage et de fabrication. Le lait est apporté par les producteurs et son poids enregistré sur le grand livre (pupitre à gauche). Il est versé ensuite dans les chaudières entre lesquelles sont aménagés les appareils électriques de brassage. Une fois la pâte à fromage levée, le petit-lait est pompé et conduit par les tuyaux jusqu'à la centrifuge (à droite). Ce qui restera de la centrifugation sera pompé à nouveau jusqu'à un réservoir où viendront le chercher à nouveau pour leurs porcs, les producteurs. Au fond, dans le coin droit, la baratte-malaxeur. A gauche, la rangée des 7 presses pour les fromages frais. A gauche encore, plus en avant, le cerveau de toutes les installations, un tableau de commandes digne d'un pilote d'avion à réaction. Par cette porte, l'on pénètre également vers la salle des laits puis vers les caves si profondes qu'il y règne exactement la température exigée pour la maturation et la conservation du fromage.



Services industriels de Sion

Pour

toutes vos fournitures

et installations électriques

Edmond Joris
Orsières

Tél. 6 81 46

Industrie du bois
Construction de chalets

*

Transformations pour travaux,
génie civil. Bois de menuiserie
sapin et mélèze, lames et
fournitures diverses

* *

Maison
BUHLMANN

Chauffages centraux

Brûleurs à mazout

SION

Av. de la Gare

Neuwerth
& Lattion

ATELIER
DE CONSTRUCTION
MECANIQUE

ARDON

Construction
et charpente métallique
Matériel de génie civil
Ascenseurs
et monte-charges

Téléphones

(027) 4 13 46 - Appartem. 4 14 55

Appareillage sanitaire
et service d'eau chaude
Adduction d'eau
Chauffages centraux
tous systèmes

P. Christinat
SION

+ Maîtrise fédérale +



Les entreprises
Léger André
Savièse

« SAROSA »

A. Sartoretti

ont exécuté les travaux
de peinture et gypserie

L'évolution de l'AVS depuis 1948

La période pré-électorale est, on le sait, propice à des initiatives des partis politiques (motions, postulats, petites questions, voire initiatives populaires), qui cherchent à préparer le terrain en faisant miroiter aux yeux des électeurs des projets plus ou moins séduisants. Ce fut le cas en 1955, il se répète aujourd'hui, en prévision des élections de 1959 au Conseil national. Ainsi, une série de demandes ont été formulées à l'Assemblée fédérale de divers côtés concernant le régime de l'A. V. S. et l'amélioration des rentes. Deux initiatives populaires ont vu le jour : une initiative du parti socialiste et une initiative hors-parti, patronnée par certains milieux bourgeois et l'Alliance des Indépendants. Toute l'agitation survenue autour de l'A. V. S. pourrait faire croire que rien n'a été fait depuis sa création, le 1er janvier 1948, pour l'améliorer et l'adapter à l'évolution économique et sociale du pays. Il n'en est rien. Le bref exposé ci-dessous contient un résumé des mesures intervenues au cours des quatre révisions auxquelles a été soumise jusqu'ici la loi fédérale de l'A. V. S.

La portée des révisions de l'A. V. S.

Première révision (1.1.1951) :
Relèvement des limites de revenu pour les rentes transitoires, au bénéfice des personnes âgées de 65 ans ou davantage lors de l'introduction de l'AVS et qui n'avaient donc pas pu cotiser ; relèvement des rentes de survivants (orphelins) : extension du champ d'application du barème dégressif des cotisations pour les personnes de condition indépendante (limite du revenu bénéficiaire de taux réduits portée de 3600 à 4800 fr. par an).

Deuxième révision (1.1.1954) :
Amélioration générale des rentes, et notamment : élévation du taux des rentes partielles et transitoires ; majoration des taux de la rente ordinaire à 720 fr. (minimum) - 1700 fr. (maximum), contre 480-1500 fr. précédemment) ; libération des personnes âgées de plus de 65 ans du paiement des cotisations ; augmentation de la rente de survivants ; élévation des limites du revenu annuel à partir duquel l'assuré a droit à la rente complète (de 7500 à 12.500 fr.) ; le système étant toutefois maintenu en vertu duquel, pour la détermination de la part variable de la rente les cotisations versées sur la tranche du revenu inférieure à 7500 fr. sont multipliées par 6, et celles versées sur la tranche allant de 7500 à 12.500 fr. par 2.

Troisième révision (1.1.1956) :
Suppression des limites de revenu dans le domaine des rentes transitoires pour les personnes nées avant le 1er juillet 1883 et leurs survivants, pour les femmes devenues veuves et les enfants devenus orphelins avant le 1er décembre 1948 ; suppression de l'échelonnement régional par l'unification

des taux au niveau du taux prévu pour les régions urbaines ; fixation à 840 fr. (contre 750 fr.) de la rente transitoire simple.

Quatrième révision (1.1.1957) :
Augmentation générale des rentes ordinaires : fixation du minimum de la rente de vieillesse simple à 900 fr. et du maximum à 1850 fr. par an (contre 840, resp. 1700 fr.), de la rente pour couple à 1440 fr. (minimum) - 2960 fr. (maximum) ; réduction de dix ans (contre vingt) de la période de cotisation donnant droit à la rente de vieillesse complète ; augmentation de la rente de survivants ; abaissement de 65 à 63 ans de l'âge d'admission de la femme au droit à la rente de vieillesse ; élévation - de 4800 à 7200 fr. par an - du « plafond » du revenu des indépendants donnant droit à des cotisations réduites ; introduction du principe que le droit à la rente « prend naissance le premier jour du mois suivant celui où a été atteint l'âge prescrit » (précédemment, le droit à la rente prenait naissance seulement le 1er janvier et le 1er juillet) ; élévation des limites du revenu annuel à partir duquel l'assuré a droit à la rente complète - de 12.500 à 15.000 fr. - la tranche de revenu comprise entre 7500 fr. et 15.000 fr. « étant prise en compte à l'aide du facteur 1 » (c'est-à-dire qu'elle n'est pas multipliée comme l'est la première tranche de revenu, jusqu'à 3750 fr. par 6 et la seconde tranche, 3750 à 7500 fr., par 2).

L'amélioration des prestations

Les tableaux ci-dessous donnent une idée de l'amélioration considérable des prestations de l'AVS intervenue durant les dix premières années de son existence (1948-1957) :

a) Rentes de vieillesse complètes (en francs)						
Rente de vieillesse simple			Rente pour couple			
	1948	1957	Hausse en %	1948	1957	Hausse en %
Minimum	480	900	87,5	770	1440	87,5
Maximum	1500	1850	23,3	2400	2960	23,3

b) Rentes de vieillesse transitoires (en francs)						
Localités	Rente de vieillesse simple			Rente pour couple		
	1948	1957	Hausse en %	1948	1957	Hausse en %
Urbaines	750	840	12	1200	1360	13,3
Semi-urbaines	600	840	40	960	1360	41,7
Rurales	480	840	75	770	1360	76,6

Rentes des survivants			
	Rentes de veuves	Rentes d'orphelins simples	Rentes d'orphelins doubles
1948	Rente différenciée, de 50 à 90 % de la rente de vieillesse simple. (Minimum : 375 fr.)	30 % de la rente de vieillesse simple (minimum : 145 fr., maximum : 360 fr.)	45 % de la rente de vieillesse simple (minimum : 215 fr., maximum : 540 fr.)
1957	Rente uniforme : 80 % de la rente de vieillesse simple (minimum : 720 fr., maximum : 1488 fr.)	40 % de la rente de vieillesse simple (minimum : 360 fr., maximum : 744 fr.)	60 % de la rente de vieillesse simple (minimum : 540 fr., maximum : 1116 fr.)
Augmentation	Minimum : + 92 % Maximum : —	Minimum : + 148 % Maximum : + 107 %	Minimum : + 151 % Maximum : + 107 %

Les répercussions d'ordre financier

Les améliorations intervenues entre 1948 et 1957 ont imposé à l'AVS des charges nouvelles considérables. Ces charges se montent à :

Première révision : 12 millions de francs (dépenses supplémentaires).

Deuxième révision : 83 millions de francs (63 millions de dépenses supplémentaires et 20 millions de diminutions des recettes).

Troisième révision : 18 millions de francs (dépenses supplémentaires).

Quatrième révision : 157 millions de francs (149 millions de dépenses supplémentaires et 8 millions de diminution des recettes).

Au total : 270 millions de francs de charges nouvelles.

Ces charges nouvelles ont eu pour conséquence de freiner l'accroissement

du Fonds central de compensation de l'AVS. Alors qu'à ses débuts le dit fonds augmentait de 500 millions par an, son accroissement n'était plus que de 337 millions en 1957. Cette évolution a eu pour résultat, d'une part, de réduire les recettes de l'AVS en provenance de placements et, d'autre part, d'atténuer la pression exercée par les placements du fonds de l'AVS sur le taux de l'intérêt (reproche fréquemment formulé à l'adresse de l'AVS).

La charge supplémentaire imposée à l'AVS a servi essentiellement à améliorer les rentes partielles et les rentes transitoires, c'est-à-dire précisément les prestations de l'assurance-vieillesse au financement desquelles les bénéficiaires n'ont pas ou presque pas contribué. En revanche, les assurés qui, au moment de l'introduction de l'AVS, n'avaient pas plus de 45 ans et qui doivent donc cotiser pendant vingt ans avant d'accéder au droit à la rente complète, n'ont guère bénéficié des améliorations apportées à

l'œuvre de l'AVS au cours de la première décennie de son existence. Or il est possible que l'affaiblissement du fonds de compensation et la diminution des rentes de l'AVS qui en découle, nécessiteront une augmentation du taux des contributions des assurés. Et plus on sacrifiera le principe de

l'assurance à celui de la répartition, plus sera grand le risque d'une telle augmentation, étant donné surtout l'accroissement constant du nombre des rentiers.

Il est indiscutable que l'on a affaire actuellement à une tendance lourde de conséquences et qui vise à transformer l'AVS qui, à l'origine, était conçue en tant qu'assurance complémentaire, en une sorte de caisse généralisée de retraite destinées à couvrir l'ensemble des dépenses essentielles (« minimum vital ») des ayants-droit.

gnée par le jury au moment même de l'exécution et extraite du programme grégorien qui vient d'être exécuté à la grand-messe. Chaque chorale exécute ensuite une pièce polyphonique religieuse de son choix.

(Par exemple, le programme grégorien fixé pour l'hiver 1957-58 et exécuté au Festival d'Erde-Conthey le 27 avril 1958 comprenait : la messe grégorienne IV, le Credo III, et tout le Propre de la messe du troisième dimanche après Pâques).

Ce concert religieux, varié à souhait, exécuté dans les conditions idéales d'une église silencieuse et recueillie, produit chaque fois une profonde impression sur les auditeurs.

D'année en année, on note des progrès extrêmement réjouissants.

Certaines chorales qui, jusqu'à leur entrée à l'UNION CHORALE, n'avaient, pour ainsi dire, jamais consacré une minute de leurs heures de répétitions à exercer le plain-chant y mettent maintenant tout le temps qu'il faut.

D'autres qui chantaient sempiternellement la sempiternelle messe des Anges varient maintenant leur « menu dominical » puisque, chaque année, elles sont obligées d'apprendre une nouvelle messe grégorienne pour le Festival.

Ainsi, au bout d'un certain nombre d'années, les chorales de l'UNION auront appris sérieusement à peu près toutes les messes du répertoire grégorien ainsi que toute une somme d'introuit d'alléluia, d'offertoires et de communions.

Les dites chorales préparent avec le même soin la musique religieuse polyphonique et c'est du plus haut intérêt de les entendre, au cours du concert religieux du Festival, interpréter, tour à tour, plain-chant et polyphonie religieuse.

Et quelle leçon pour toutes les chorales d'entendre toutes leurs sociétés-sœurs chanter plain-chant et motets à 3 et 4 voix.

L'après-midi du Festival est consacré - comme il se doit - aux productions de chœurs profanes dans l'ambiance joyeuse et sonore d'une... cantine ! Point besoin de commentaires, on sait ce que cela veut dire...

Est-il besoin de souligner que l'ambiance est d'autant plus joyeuse que, pendant toute la matinée, les chanteurs se sont rassasiés de belle musique exécutée dans des conditions parfaites et qu'ils ont conscience de s'être rapprochés un peu plus du but de toute chorale religieuse : exécution impeccable du grégorien et de la musique religieuse polyphonique.

Il serait à souhaiter que les autres Fédérations valaisannes de chant qui groupent une écrasante majorité de chorales paroissiales adoptent la formule mise au point par l'UNION CHORALE du Centre.

Après la fête de la Ste-Cécile A l'intention de nos chorales d'église

Cet article ayant été défiguré par une intervention de paragraphe, en nous excusant auprès de son auteur et de nos lecteurs, nous le reproduisons sous sa forme correcte.

Primauté du chant grégorien. Je ne saurais mieux la démontrer qu'en reproduisant intégralement un remarquable texte de la Lettre pastorale que S. E. Mgr Adam a adressée à ses diocésains pour l'Avent 1957 :

« Lors des messes chantées, dit notre évêque en particulier à la grand-messe du dimanche, l'assemblée doit s'associer au chant liturgique. Tout le monde répond au prêtre, chaque fois qu'il se tourne vers l'assistance, après les oraisons, à la préface, au Pater. Le Kyrie, le Gloria, le Credo, le Sanctus et l'Agnus sont chantés alternativement par la chorale et l'assemblée des fidèles. Le propre de la messe est assuré par la chorale.

« Comme vous le voyez, l'idéal n'est pas d'exécuter une messe en musique, où seul un petit groupe de chanteurs se produit, alors que le peuple demeure inactif et silencieux.

« Le chœur a certes un rôle important à jouer, et nous sommes heureux de saisir cette occasion pour féliciter et remercier chaleureusement nos chanteurs qui se dévouent leur vie durant au service de l'Eglise. Nous leur demandons de bien vouloir continuer leur précieuse collaboration, avec un zèle toujours plus éclairé et toujours plus ardent.

« Le chœur d'église est la première société paroissiale, celle qui est le plus près de l'autel par sa participation très étroite au saint sacrifice. Dans la liturgie, c'est au prêtre et à la chorale à mener le jeu, si j'ose m'exprimer ainsi. Les chanteurs doivent entraîner le peuple à la louange de Dieu, en alternant avec la foule les chants du commun. C'est à eux qu'est réservé le propre de la messe. Rien n'empêche qu'à certaines occasions ils n'exécutent de belles messes ou des morceaux bien choisis et bien préparés, qui réjouissent les fidèles et les portent à Dieu, mais, nous le répétons, ils doivent surtout être des entraîneurs.

« Je dirai même davantage, les chanteurs doivent être d'autant mieux formés qu'ils sont destinés à servir de modèles et d'exemples aux autres : les assistants ne font qu'imiter et reproduire ce qu'ils entendent. Est-il nécessaire de le dire en passant ? Le répertoire des messes grégoriennes est riche et varié : les plus simples sont les plus belles... »

De ce texte clair et précis il ressort :

a) que le plain-chant doit avoir la primauté sur toute autre musique à l'église,

b) que nos chorales d'église doivent donner le meilleur de leur temps et de leurs efforts à la préparation et à l'exécution du chant grégorien.

Le plain-chant est le vrai chant de l'assemblée chrétienne et du culte catholique. C'est avec amour et prédilection qu'il doit être cultivé.

L'article 3 des statuts-types que les Décrets synodaux ont établis pour servir de modèles aux statuts des chœurs d'église le dit fort bien :

« Le but du chœur d'église est l'exécution du chant religieux conformément aux prescriptions liturgiques. Le chœur cultivera donc le chant grégorien le chant polyphonique, il étudiera les hymnes et les motets et fera en sorte que l'orgue soit dignement tenu. »

Le devoir de nos chœurs d'église est donc nettement tracé par les autorités compétentes.

Le rempli-on avec conscience dans notre diocèse ?

Pas partout, bien malheureusement. S'il y a quelques chorales paroissiales qui cultivent avec ferveur l'art grégorien et la polyphonie religieuse, il en est beaucoup d'autres - et trop nombreuses - qui s'en soucient comme poisson d'une poire !

Quelles sont les causes d'un tel manque de conscience du but assigné à toute chorale d'église ?

La principale ne résiderait-elle pas dans la manière dont, jusqu'à ce jour, on a conçu nos fêtes régionales et cantonales de chant ?

Nos fêtes valaisannes de chant, cal-

quées sur les fêtes vaudoises auxquelles ne prennent part que des ensembles qui ne cultivent que le chant profane, sont trop axées sur le chant profane.

De ce fait, la musique profane prend nettement le pas - même dans nos chorales qui n'existent que par et pour l'église - sur la musique religieuse quand elle ne l'en écarte pas tout simplement !

Les conséquences ?

N'ayant que des chœurs profanes à préparer pour le concours où le festival, beaucoup de nos chorales d'église en viennent à passer le plus clair de leur temps sur une musique qui n'a rien à voir avec l'église, à laisser presque totalement le côté grégorien et la musique religieuse polyphonique.

Pour s'en convaincre, il n'est que d'entendre certaines réflexions.

Quelque temps avant le concours cantonal de chant de Saint-Maurice, ce printemps dernier, j'assistais à une messe de fête patronale dans une paroisse qui a la chance de posséder une fort belle chorale. Cette année, l'exécution du plain-chant et d'une messe en musique furent des plus médiocres.

Au sortir de la messe, j'entendis des chanteurs - probablement gênés et mortifiés d'avoir gâché leur patronale - prendre vivement à partie leur directeur qui, lors de l'ultime répétition avant la patronale, avait encore trouvé le moyen de consacrer une bonne partie de la répétition à travailler les pièces profanes du concours.

Le directeur, doublement énervé, leur lança cet ultimatum :

« Ou bien on réussit le concours ou bien on le loupe. Si vous voulez le loupé prenez vous-mêmes en main la direction de la chorale !

Bien sûr... mais pour réussir le concours, pour une vaine gloire, il fallait négliger l'essentiel, la musique religieuse, celle pour qui la dite chorale existe précisément !

Un dimanche de fin mars, je remplissais les fonctions d'organiste sacré à la grand-messe d'un important jubilé dans une de nos localités de plaine. La chorale qui dispose d'un splendide matériel vocal ne chanta que du grégorien. Je suis contraint d'avouer que j'ai rarement entendu exécution grégorienne plus pitoyable... une vraie misère... le curé du lieu en était extrêmement gêné...

J'appris au cours de l'après-midi que la chorale en question se préparait au concours cantonal et qu'elle tenait depuis le début de l'hiver deux répétitions par semaine et la personne qui me donna ce renseignement ajouta le plus candide du monde : « Vous savez, pour un concours il faut bien cela... ces pièces profanes ne sont pas si faciles que cela !... »

Ainsi cette chorale paroissiale - qui n'existe que par et pour l'église - avait passé l'hiver à mettre au point les chœurs profanes du concours et avait relégué dans les oubliettes le grégorien et la musique religieuse polyphonique...

C'est pour réagir contre de telles déviations que quelques chanteurs aussi désireux d'obéir à notre évêque que passionnés de belle musique religieuse - en tête desquels il faut nommer M. le député Innocent Vergères, de Vétroz - ont créé, il y a quelques années, cette fédération des chorales paroissiales à nom UNION CHORALE DU CENTRE.

Le but de cette UNION est d'inciter les chorales affiliées à cultiver avant tout et surtout le chant grégorien et la polyphonie religieuse.

Aussi pour leur rencontre annuelle - leur Festival - où la partie essentielle est la partie religieuse, ces chorales préparent-elles tout spécialement un programme de musique religieuse.

Le Festival s'ouvre à 9 heures du matin par une grand-messe communautaire où TOUTE l'assistance chante une messe grégorienne ainsi que le Propre du jour, désigné au début de la saison musicale par la Commission de musique.

A l'issue de la grand-messe, de 10 heures à midi et demi, a lieu à l'intérieur de l'église, un grand concert religieux au cours duquel chaque chorale, placée dans le chœur de l'église et faces aux sociétés-sœurs, exécute d'abord une pièce grégorienne, dési-

Programme de la Coupe Spengler

Pour le tournoi de la Coupe Spengler qui se déroulera du 27 au 31 décembre prochain à Davos, le programme suivant a été établi :

Samedi 27 décembre : I.F. Forshagenheim-Diavoli Milan. **Dimanche 28 décembre :** Davos-I.F. Forshaga ; E.R.C. Mannheim-A.C.B.B. Paris. **Lundi 29 décembre :** I.F. Forshaga-E.R.C. Mannheim ; Davos-Diavoli Milan. **Mardi 30 décembre :** Diavoli Milan-A.C.B.B. Paris ; Davos-E.R.C. Mannheim. **Mécredi 31 décembre :** I.F. Forshaga-Diavoli Milan ; Davos-A.C.B.B. Paris.

Où joueront les Canadiens ?

En remportant la « Allan-Cup », l'équipe des Belleville Mac Farlands s'est assurée le droit de représenter le Canada aux championnats du monde 1959, à Prague. La tournée que les Canadiens entreprendront en Europe avant le début de la compétition mondiale comportera 14 rencontres, dont deux contre la Suisse (28 février et 1er mars 1959).


Bagnes - Cinéma

Un condamné à mort s'est échappé. Le réalisateur Robert Bresson a voulu reconstruire fidèlement ce que vécut et souffrit pendant la dernière guerre un officier français capturé par les Allemands. Le drame auquel nous assistons dans ce film se passe dans l'âme d'un seul homme obsédé par l'idée fixe de l'évasion. Pourra-t-il enfin respirer de nouveau l'air de la liberté et échapper à l'effroyable cauchemar de l'attente de la mort ? Le film vous le dira les 29 et 30 novembre. Séances à 20 h. 30.



Acheter chez les membres du Service d'escompte, c'est faire vivre son intérêt.

UCOVA

 BIEN CONSEILLÉS - BIEN ASSURÉS...
ASSURANCES
INCENDIE - VOL - EAUX - GLACES
Agence générale pour le Valais :
W. WYDENKELLER - SION



nos grands reportages

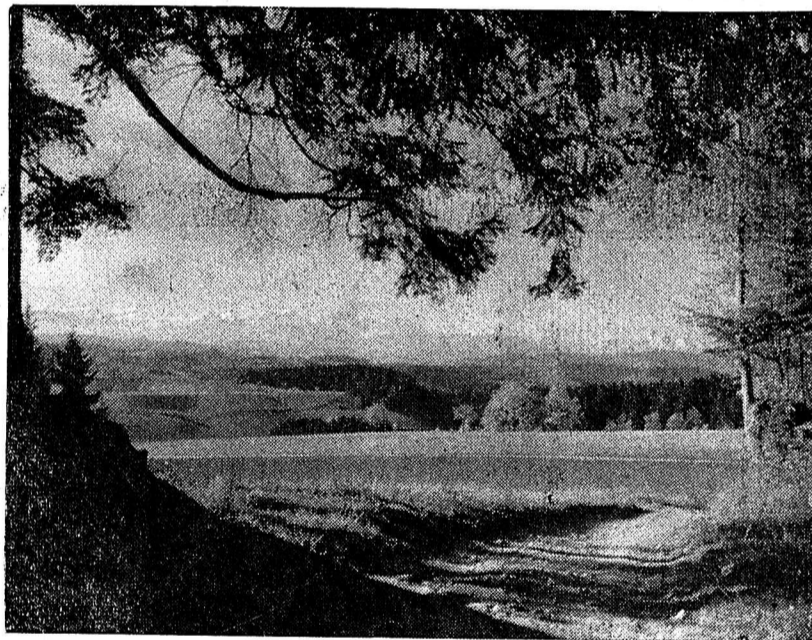
Berthoud (Burgdorf) n'a rien perdu de son charme ancien — dont sont empreintes les œuvres de Jeremias Gotthelf — grâce aux sentiments traditionnels de sa population. Après avoir été au Moyen âge un bourg important, siège de juridiction, la ville s'est ouverte au progrès et à l'industrie — source de bien-être — mais sans sacrifier pour autant les vestiges de son passé, que l'on retrouve intacts dans les vieux quartiers. Le vieux château et l'église, perchés sur les collines de mollasse d'où ils dominent encore la région, sont un des signes de cette continuité. Entre eux s'étendent les anciennes ruelles, où l'on aime flâner en rêvant, bordées de maisons pittoresques abritant des artisans et des auberges renommées. La vie y est intense, surtout les jours de marché, lorsque le peuple d'Emmental descend en ville, les jeunes filles et les jeunes gens portant encore les costumes traditionnels de la vallée. Les tonnelles cachent un cachet particulier à la vieille ville. Les maisons patriciennes de style baroque animent le paysage en évoquant une époque heureuse. Là où le vingtième siècle a imposé ses conceptions, les édiles se sont efforcés de concilier harmonieusement le modernisme avec la tradition. L'Hôtel de Ville, qui appartient à la commune des bourgeois, en est un exemple frappant. Cette construction ancienne et imposante a été transformée en un édifice moderne sans que rien n'ait été sacrifié de son passé. Depuis le centre de la ville, on atteint rapidement le château. On peut parcourir ce bout de chemin avec plaisir ou à contre-cœur, selon les circonstances. En effet, le tribunal siège encore au château comme au XII^e siècle, à l'époque de sa fondation par les Zaehringen. C'est en passant par le « Diebstürli » (la petite porte des voleurs) et l'« Armsünderweg » (le chemin des pauvres pêcheurs) que, jadis, les condamnés étaient menés sur le lieu du supplice, le « Schönenbühli ». Les collections historiques de l'Association de la salle des chevaliers occupent deux étages et la salle des chevaliers. A l'entrée de la cour intérieure, une plaque commémorative évoque le séjour de Pestalozzi et de son école dans le château de 1800 à 1804. Depuis la terrasse du château, on jouit d'une vue magnifique sur les Alpes au-delà de l'Emmental. L'église communale s'élève sur la colline



Berthoud joue un rôle important sur le plan industriel en tant que centre ferroviaire et marché important; grâce aussi à sa position favorable, qui favorise l'afflux de la main-d'œuvre. La ville a su s'adapter aux nécessités de notre époque sans rien sacrifier de son passé, ainsi qu'en témoignent ses quartiers modernes et ses maisons patriciennes restées intactes

BERTHOUD

porte de l'Emmental



Un paysage idyllique, les Alpes bernoises dans toute leur magnificence et les collines des Préalpes forment le cadre dans lequel est Berthoud



La place forte des Zaehringen, le château de Berthoud, qui date du XII^e siècle, verrouillait les voies d'accès de l'Emmental au Moyen âge. Il est actuellement le siège permanent du gouvernement et du tribunal. On y a installé aussi la prison. De riches collections historiques occupent deux étages

occidentale de Berthoud. Ce monument de style baroque tardif fut construit par l'architecte Niklaus Bierenvogt entre 1471 et 1487, à une époque où le bourg comptait à peine mille habitants. Le jubé de l'orgue est un chef-d'œuvre de l'art de la taille des pierres. Trois des plus beaux vitraux ont été fabriqués à une époque récente selon les dessins du peintre Robert Schær de Steffisburg. Ces vitraux représentent la création, le péché et la rédemption. Au musée de Berthoud sont exposées des collections historiques et ethnographiques. L'ancienne petite ville moyenâgeuse est entourée de quartiers d'habitation modernes. Le commerce et l'industrie sont en plein développement: des tissages, une fabrique de machines agricoles, une entreprise de l'industrie de la photographie, une fabrique de céruse, etc. Les moulins et leurs tours ne déparent pas l'aspect de la ville. Ils sont situés surtout au Buchmatt. Grâce à sa position entre les Préalpes et le Mittelland, la ville est au centre du commerce du fromage. Le quartier des affaires proprement dit entoure la gare. Berthoud est en outre la ville de la jeunesse. Sa gaieté se manifeste surtout à l'occasion de la grande fête locale, qui fut inaugurée en 1729 par le pasteur John Rudolf Gruner. Chaque année, le dernier lundi du mois de juin, les écoliers se réunissent — après avoir traversé la ville en cortège sous des voûtes de fleurs — au Schützenmatte, pour y célébrer leur fête par des jeux et des danses, fête qui donne lieu à beaucoup d'enthousiasme.

W. P.

SITUATION INTERESSANTE

offerte à

sténo-dactylo-secrétaire de direction

ayant pratique et expérience, de langue maternelle française (préférence donnée à jeune fille sachant également l'allemand).
Place stable et très bien rétribuée.
Entrée immédiate ou au plus tard début janvier.
Débutante s'abstenir.

Faire offres écrites avec photo, curriculum vitae, certificats et références sous chiffres P 14603 S, Publicitas, Sion.

Est demandé un

TECHNICIEN-ELECTRICIEN

diplômé, expérimenté dans la construction et l'exploitation des réseaux haute et basse tension et des stations transformatrices.
Place stable, avec possibilité d'avancement.
Age maximum : 30 ans.

Les offres, avec curriculum vitae, sont à adresser aux : Services Industriels de la Commune de Sion, Sion.

Homme d'enfants, Nyon, cherche de suite :

- 2 femmes de chambre**
- 1 aide de cuisine**
- 1 repasseuse**

Bons gages. Age maximum 30 ans. Ecrire sous chiffre P. W. 41771 L à Publicitas, Lausanne - ou tél. 9 59 07.

Représentant

indépendant, disposant d'une voiture et de 10,000 francs, est cherché pour le Valais, les cantons de Fribourg et Neuchâtel. Article en exclusivité.

Ecrire sous chiffre P 7871 E à Publicitas, Yverdon.

Débutante

sténo-dactylo

cherche emploi en Valais.
S'adr. à Marie-Thérèse Daven, r. du Cropt, à Bex. Tél. (025) 5 24 21.

Cuisinier

serait disponible pour remplacements ou extra jusqu'à fin janvier. — S'adr. sous chiffre Z 3915 au « Nouvelliste », Saint-Maurice.

On demande, dans train de campagne moyen,

vacher

capable de traire. Place à l'année, entrée immédiate. — Faire offres à Alfred Herren, « Les Oisillons », Bex, téléphone (025) 5 23 49.

On demande de suite ou à convenir

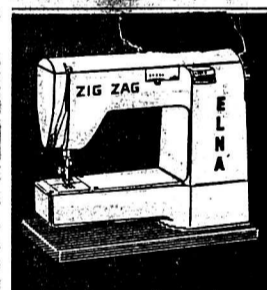
sommelière

bonne présentation, connaissant les deux services. Bons gages. S'adresser au « Vieux Vevey », téléph. (021) 5 15 00.

On demande une

jeune fille

de 16 à 18 ans, pour aider à la cuisine.
Pension Bois-Gentil, Gryon sur Bex (Vd).



Zig Zag

La machine à coudre zig-zag idéale offerte à un prix étonnamment bas

543.90

net au comptant
Démonstration à domicile sans engagement :

M. WITSCHARD
Agence « ELNA »
MARTIGNY
Tél. (026) 6 18 71

A vendre un **taurillon** de souche laitière et lutteuse, mère et grand-mère, marque laitière. René Papilloud, Vétroz. Tél. 4 13 10.

La femme élégante choisit le décollé chaudement doublé, idéal pour l'hiver.

Fr. 39.80

MAGASIN Richard-Martin MARTIGNY

radio-télévision

VENDREDI 28 NOVEMBRE

SOTTENS. — 7.00 Réveil avec Corelli ; 7.15 Informations ; 7.20 Propos du matin, par Colette Jean ; 7.25 Kaléidoscope matinal ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.00 Au Carillon de midi ; 12.44 Signal horaire ; 12.45 Informations ; 12.55 Eric Brooke propose ; 13.30 Ne pas confondre... Brevet et Berwald, avec l'OSR ; 14.00 Fin ; 15.59 Signal horaire ; 16.00 Feuilletton de Radio-Geneve : « Le Rouge et le Noir », de Stendhal ; 16.20 Rendez-vous avec Lakmé ; 16.45 Le pianiste Lionel Rogg ; 17.00 Une grande dame anglaise : Lady Blessington, causerie de Jeanne Bourret ; 17.25 Trois orchestres radiophoniques ; 18.10 Tous responsables ! 18.30 Micro-partout ; 19.13 L'horloge parlante ; 19.15 Informations ; 19.25 La situation internationale, vue par René Payot ; 19.35 Le Miroir du monde ; 19.55 En bateau, extrait de la Petite Suite, Claude Debussy ; 20.00 La situation du théâtre en Europe ; 20.20 A l'enseigne de la jeunesse ; 21.00 Au banc d'essai : jeunes écrivains de Suisse romande ; 21.30 Quelques mélodies de Charles Böschenstein ; 21.45 Pages de Beethoven ; 22.30 Informations ; 22.35 Instantanés sportifs, par Squibbs ; 23.00 Musique de notre temps ; 23.12 Chanson de la paix heureuse, Jaques-Dalcroze ; 23.15 Fin.

BEROMUNSTER. — 6.15 Informations ; 6.20 Orchestre G. Melachrino ; 7.00 Informations ; Les trois minutes de l'agriculture ; 7.10 Musique populaire ; 7.25 Worte auf dem Weg (Dr F. Tanner) ; 7.30 Arrêt ; 10.15 Un disque ; 10.20 Emission radiocolaire ; 10.50 Ondine, ouverture, Lortzing ; 11.00 Emission d'ensemble ; 11.30 Concert ; 12.00 Musique populaire ; 12.10 Communiqués touristiques ; 12.20 Wir gratulieren ; 12.29 Signal horaire ; 12.30 Informations ; 12.40 Der Barbier von Seldwyla, W. Wollenberger, dit par W. Roderer ; 12.45 Sports et musique ; 13.30 Folklore américain ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Arrêt ; 15.59 Signal horaire ; 16.00 Souvenirs musicaux ; 16.45 Lorsque le siècle était jeune... (N.-O. Scarpi) ; 17.00 Sérénade en ut majeur, pour orchestre à cordes, Tchaïkovsky ; 17.30 Pour les jeunes : en marge de la Jugendbuchwoche im Kanton Zurich ; 18.05 Chansons en vogue en Amérique ; 18.30 Actualités ; 18.45 De nouveaux disques ; 19.05 Chronique mondiale, par W. Briggolf ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations ; Echo du temps ; 20.00 Mélodies du mois ; 20.30 Autour de la Table ronde, discussion sur un problème contemporain ; 21.15 Richard Wagner à Zurich ; 22.15 Informations ; 22.20 Musique de chambre de compositeurs suisses vivants ; 23.15 Fin de l'émission.

TELEVISION. — 19.55 Mire ; 20.15 Téléjournal et prévisions du temps ; 20.30 Qui est-ce ? 21.15 Récital de poche avec Lilli Bontemps ; 21.25 Reportage d'actualité ; 22.45 Dernières informations communiquées par l'ATS ; Fin.

Scies transportables

GRANDES SCIES A RUBAN transportables et stationnaires

SCIE CIRCULAIRE A CHARIOT TREUILS

Installations de turbines et de roues à eau
Révision de toutes machines

Prospectus et offres par **MULLER Frères, Sumiswald**
Constructions mécaniques Tél. (034) 4'15'45'

IMPRIMERIE RHODANIQUE
travaux en tous genres

Automobilistes exigeants attention !

Le GARAGE « HORIZONVILLE », Station-Service MIGROL, à Saint-Maurice, est à même de vous garantir **SERVICE COMPLET** rapide, soigné et avantageux

Du personnel qualifié se charge en outre de toutes réparations courantes

Vente sensationnelle de batteries - pneus - bougies
de première qualité à DES PRIX IMBATTABLES !

ET POUR L'HIVER NOTRE **ANTIGEL à Fr. 3.65 le litre**

Se recommande au mieux : **René PASCHE**

Quartiers HETRE

Grosse quantité premier choix, à vendre en bloc ou au détail, fr. 28,— le stère à port de camion, région Cossonay. S'adr. à Jules Grandjean, commerce de bois à Juriens, tél. (024) 7 41 07.

TAPIS

neufs, moquette, belle qualité, dessins Orient sur fond crème ou rouge, 150 x 240, à enlever pour : **Fr. 59.—**
même qualité et dessins mais 190 x 290, à enlever pour : **Fr. 95.—**
Tour de lit 3 pièces même qualité et dessins 60 x 120 et long tapis 80 x 330 cm., à enlever pour : **Fr. 70.—**

Port et emballage payés, à la MAISON DU CONFORT, 7, rue de la Banque, Le Locle. Tél. (039) 3 34 44.

Camions pour enfants

basculateurs, avec remorques, 115 cm. de long, pont arrière fixe, très forts, sortant de la fabrique, seulement Fr. 24.50.

F. Buchs, Wengi-Frutigen.

PROFITEZ

le kg.	
Lard maigre fumé	6.80
Lard de cou	5.80
Lard gras	3.50
Saucisse de porc	6.—
Saucisse mi-porc	3.50
par 5 kg.	3.—
Saindoux, pur	2.50
Beau bouilli	4.50

Boucherie Joseph Collard, Bulle
Tél. (029) 2 72 50
appartement 2 71 37

Belle occasion

A vendre, cause de double emploi, une excellente machine à coudre à pied, marque Pfaff, avec accessoires et détachable de sa table pour l'employer occasionnellement à main. Prix fixé à 100 fr.

S'adresser à Edouard Mottet, Bois-Noir, St-Maurice. Téléph. (025) 3 65 09.

Offre à saisir **DUVETS**

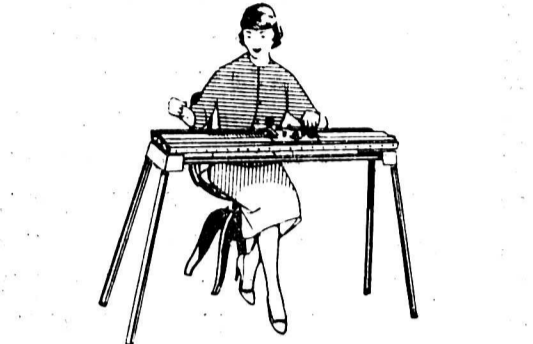
neufs, remplis de miduvert gris, léger et très chaud ; 120x160 cm., Fr. 40.— ; même qualité 140x170 cm., Fr. 50.—. Port et emballage payés

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne.
Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

Machines à écrire Machines à calculer

Location. Location-vente. Facilités de paiement

BUREX, Lausanne
av. Ruchonnet 7
Tél. 22 17 20



La merveilleuse machine à tricoter familiale

ERKA

- tricote automatiquement et en même temps 200 mailles à l'envers et à l'endroit
- réalise le tricot circulaire et semi-circulaire
- utilise toutes les laines, les cotons, raphia, etc.
- se place partout, grâce à son support démontable
- est garantie 3 ans.

ERKA est examinée par l'Institut suisse des recherches ménagères.

DEMONSTRATIONS ET RENSEIGNEMENTS PAR L'AGENCE ELNA-ERKA

Maurice Witschard, Martigny
TELEPHONE (026) 6 18 71

VIANDE de CHEVRE

Viande de chèvre	Fr. 3,20 par kg.
Saucisses de chèvre	» 2,20 »
Salami I, type Milano	» 9,50 »
Salametti I	» 7,50 »
Mortadella Bologna	» 5,— »

Boucherie-charcuterie Paolo Fiori, Locarno

Machines à laver ELAN
la plus ancienne marque du monde

Roger Rithner, Chemin d'Arche 3, Monthey

Avis de tir

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

1. Tirs avec armes d'infanterie dans l'illgraben du mercredi 3.12. au vendredi 5.12.58 journalièrement de 0800-1700.
2. Lancement de grenades à main au stand du Bois de Finges, vendredi 5.12.58 de 0900-1600.

Pour de plus amples informations, on est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées et le « Bulletin Officiel » du canton du Valais.

Place d'armes de Sion.
Le Commandant.

A remettre à Sion épicerie

avec agencement moderne, bien située sur avenue principale et offrant de belles perspectives de développement.

Faire offres écrites à Case postale No 29008, Sion.

BACHES Zweifel QUALITE

21, Place du Marché - VEVEY
Tél. (021) 5 28 80

BUFFET CHE

Voire arrêt à l'arrivée et au départ :

SION
Ch. Amacker

Aidez vous aussi!

AIDEZ LE COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE!

IMPORTANT RABAIS!

Envois de viande de chèvre de première qualité à prix spéciaux :

Chèvre entière	le kg.	Fr. 3.20
Partis antérieures		Fr. 2.90
Partis postérieures		Fr. 3.90
Viande de mouton, partis antérieures		Fr. 4.50
Saucisse de chèvre Ia, bonne et savoureuse spécialité tessinoise, à rôtir ou à manger crue		Fr. 2.80
Salametti tessinois, Ire qualité		Fr. 9.—
Saucisse pur porc		Fr. 5.—
Vraie mortadella du pays		Fr. 6.50
Mortadella de « Bologne », Ire qualité		Fr. 5.30
Salami tessinois, mûri, Ire qualité		Fr. 10.—
Salami tessinois, bonne qualité, petit format		Fr. 9.—
Lard salé tessinois		Fr. 3.90
Pancetta (lard maigre salé) ou-fumé		Fr. 7.50

Service prompt et soigné contre remboursement

Se recommande :

Grande boucherie Aldo FIORI, Cevio
(Tessin) Tél. (093) 8 71 18 (Ecrire lisiblement)

Nos vestons fantaisie à Fr. 79.—

plaisent à tout œil avisé

CHARLY Choix CONFECTION

SION Grand-Pont



« Sans famille », à l'Etoile

Jusqu'à dimanche 30 (dim. : 14 h. 30 et 20 h. 30). Réalisée avec soin et avec goût, voici une œuvre d'une éternelle jeunesse... Un film d'une grande fraîcheur, qui saura émouvoir grands et petits: **Sans Famille**, d'après le chef-d'œuvre d'Hector Malot, avec P. Brasseur, Gino Cervi, Bernard Blier, Simone Renant, le petit prodige Joël Flicoteau, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

Attention! Séances spéciales pour enfants (dès 7 ans): jeudi à 14 h. 30 et samedi à 16 h. 15.

Dimanche 30, à 17 heures, lundi 1er et mardi 2 décembre: Ils étaient quatre hommes vindicatifs et une femme nommée « Tentation »!... Violence, tentation, trahison étaient les seules lois auxquelles ils obéissaient, jusqu'au jour où un homme seul se mettait entre eux et une ville terrifiée: **La journée des violents (La valse des colts)**. Un « western » fabuleux, passionnant, avec Fred McMurray, Joan Weldon et John Ericson. En cinémascope et couleurs.

Cinéma Michel - Fully

Jeudi 27, dernière séance: **Le Bébé et le Cuirassé**. Un immense éclat de rire!!!

Du vendredi 28 au dimanche 30 (dimanche 14 h. 30 et 20 h. 30): le film tant attendu. Un grand et beau film français. Un film merveilleux et hardi,

qui suscitera des discussions passionnées: **Le cas du Dr Laurent**, avec Jean Gabin et Nicole Courcel. Un film bouleversant qui sait amuser, passionner, émouvoir.

Attention! Le public est averti que ce film comporte une scène d'accouchement. (Dès 18 ans révolus.)

Cinéma Rex - Saxon

Jeudi 27 et dimanche 30, à 14 h. 30: le « western » le plus marquant de la saison. Un film palpitant de tension et de dynamisme: **Libre comme le vent**, avec Robert Taylor et Julie London. En cinémascope et couleurs. (Dès 18 ans révolus.)

Du vendredi 28 au dimanche 30: une simple rencontre peut-elle bouleverser toute une vie? Peut-être la haïrez-vous?... Peut-être l'aimerez-vous?... Mais vous ne pourrez oublier cette **Fille dangereuse**. Une réalisation de grande classe. L'histoire palpitante d'un amour interdit, avec Jean Gabin, Silvana Pampanini, Carla del Poggio et Serge Reggiani. (Dès 18 ans révolus.)

Cinéma d'Ardon

Terre sans pardon

Ici, l'harmonie de couleurs et le cadre idyllique contrastent vivement avec le drame réaliste, rude, impétueux provoqué par des rivalités amoureuses et d'intérêts, entre hommes qu'une guerre trop longue a faussé la conception du bien et du mal. Mais devant la Vie qui paraît, la haine s'efface et l'Amour reprend ses droits.



« L'Ecolier Romand »

Numéro spécial de Noël (32 pages)

Un très beau numéro, contenant un encartage tout à fait nouveau: un mobile, la crèche volante, à confectionner et à suspendre.

Au sommaire:

- Deux contes de Noël, l'un provençal, l'autre marocain;
- Un reportage d'actualité: « Comment ils fêtent Noël »;
- Un mystère de Noël, tiré d'un vieux Noël français, publié avec la musique (10 personnages);
- Le concours de l'oiseleur;
- Une page de poésies et toutes les rubriques habituelles: bricolage (des décorations originales pour la table de Noël); feuilleton, jeux, charades, les blagues du Père Noël, etc.

Prix de ce numéro spécial: 55 ct. Abonnement annuel: fr. 6,- (deux numéros par mois). Exemplaire spécial gratuit sur demande à l'administration, rue de Bourg 8, Lausanne.

Vitalité française

Le numéro spécial de novembre de « Commerce franco-suisse », organe officiel de la Chambre de commerce française pour la Suisse, reprend pour la seconde fois le thème « Vitalité française », mais en s'attachant cette fois-ci à restituer le vrai visage de la France actuelle, celui d'un pays jeune, dynamique, qui construit son avenir.

Au courant des pages, le lecteur découvrira l'effort sans précédent, accompli ces dernières années, en vue de doter cette nation d'un équipement de base puissant et de lui ménager ainsi, pour son avenir, des ressources en énergie importantes. Dans cette perspective se trouvent évoqués tour à tour l'aménagement hydroélectrique du territoire, avec les centrales de Fessenheim, sur le Rhin, et de Montélimar, sur le Rhône, la coupure de la vallée de la Durance, à Serre-Ponçon, l'un des plus hauts barrages en terre du monde, enfin l'usine projetée sur l'estuaire de la Rance, qui asservira, pour la première fois au monde, l'énergie des marées; c'est aussi, également prestigieuse, « l'aventure » du pétrole, avec le travail rude des soudeurs de l'or noir, dans les sables brûlants du

Sahara ou dans la lagune gabonaise, le prodigieux apport au potentiel énergétique que constitue le gisement de gaz naturel de Lacq et sa rapide commercialisation, l'expansion corrélative des zones de réception pétrolières, dont Lavéra représente la remarquable illustration d'un port à l'échelle de cette industrie.

Mais si aujourd'hui — et demain encore — ces ressources en énergie « classiques » animeront toujours l'économie, déjà s'édifient les premiers ouvrages d'une source nouvelle appelée à dominer le monde: l'atome; dans le contexte français, le centre de production de plutonium de Marcoule et l'usine EdFl, sur le site de Chinon, préfigurent les grandes installations industrielles de ce proche avenir. Les matières minérales, elles-mêmes, amorcent une évolution aussi radicale, et cette très intéressante présentation se ferme sur une étude traitant des utilisations sans cesse étendues de l'élément carbone.

« L'enseignement universitaire en Suisse »

(brochure de 32 pages, illustrée, éditée par l'Office national suisse du tourisme, Zurich, en français, anglais et allem.)

L'Office national suisse du tourisme vient de publier, sous ce titre, une nouvelle édition de sa brochure consacrée aux hautes écoles de notre pays.

Le nombre des étudiants étrangers qui suivent l'enseignement de nos universités est d'année en année plus élevé. Sur 16.000 étudiants régulièrement immatriculés, près de 5.000 (soit 30 % environ) sont étrangers, représentant de plus de 40 nations différentes. Ce fait doit nous réjouir, car il consacre d'une part la haute réputation dont jouissent à l'étranger, nos instituts d'enseignement supérieur et, d'autre part, il contribue au rayonnement spirituel de notre petit pays dans le monde.

Cette brochure, qui vient donc à son heure, donne un aperçu historique de chacune des universités ainsi que des renseignements sur les différentes disciplines qui y sont enseignées et les listes des instituts, laboratoires et collections qu'elles comportent. Les renseignements pratiques sur les études universitaires ont été réunis dans un chapitre spécial permettant à l'étudiant étranger de se faire une idée aussi exacte que possible des conditions de vie en Suisse.

Cette nouvelle contribution de l'Office national suisse du tourisme à notre propagande culturelle sera, sans aucun doute, bien accueillie dans tous les milieux universitaires à l'étranger comme en Suisse.

L'effervescence de fin d'année

Une fois de plus, Noël est à la porte. Dans l'attente de la plus belle fête de l'année, nous devrions être chaque jour plus joyeux et plus bienveillants. Il est d'heureuses natures dont aucune adversité, aucun ennui quotidien ne peut altérer la joie en vue de Noël. Mais nombreux, trop nombreux, sont ceux qui n'y arrivent. Le choix et l'achat des cadeaux, l'effervescence dans les magasins, les vendeurs et vendeuses surmenés, le travail supplémentaire à la maison et à la cuisine, une activité accrue au bureau et à l'entreprise, tout cela crée très souvent une atmosphère fâcheuse et tendue. La mère est énervée, le père gronde, les enfants hurlent et... le diable seul y trouve son compte!

Nous pouvons éviter tous ces ennuis en nous rendant compte de l'imminence du danger et en lui livrant sciemment un combat méthodique. En d'autres termes: nous devrions au cours de ces journées nous rappeler plus souvent la vraie signification de la fête de Noël. Nous ne devrions pas céder à cette fièvre de fin d'année, mais dominer nos nerfs et cultiver notre calme intérieur et notre sens de l'humour. Aussi en faisant nos achats. Alors, nous achèterons nos cadeaux non seulement à temps et intelligemment, avec la tête et le cœur, mais nous n'oublierons pas non plus le côté social de l'affaire. Nous veillerons à ne dépenser notre argent que pour acquérir des marchandises fabriquées dans des entreprises qui assurent à leurs ouvriers et employés de bonnes conditions de travail et où règnent des relations vraiment humaines.

Mais à quoi pouvons-nous reconnaître si les produits qui nous sont offerts répondent à cette exigence? C'est très simple: nous n'avons qu'à veiller qu'ils soient munis de l'insigne, du Label. Car l'insigne du Label garantit que les conditions de fabrication désirées sont remplies. Donc, en achetant et en faisant cadeau de marchandises Label, nous aurons la conscience nette.

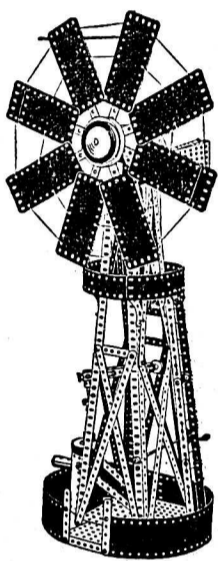


Auto-Ecole Triverio MARTIGNY

Saxon: tous les lundi et jeudi à 19 h., au Café du Chalet
AUTOS — CAMIONS — CARS

Construisez cette pompe éolienne!

C'est un modèle parmi les centaines que permet MECCANO. Même avec le plus petit assortiment, vous pouvez créer des constructions de valeur aussi passionnantes que la réalité. Vous apprenez en construisant et vous vous développez avec MECCANO en augmentant votre stock de roues, de barres, de plaques, etc. Vous adaptez. Vous inventez. Vous êtes réellement un ingénieur.



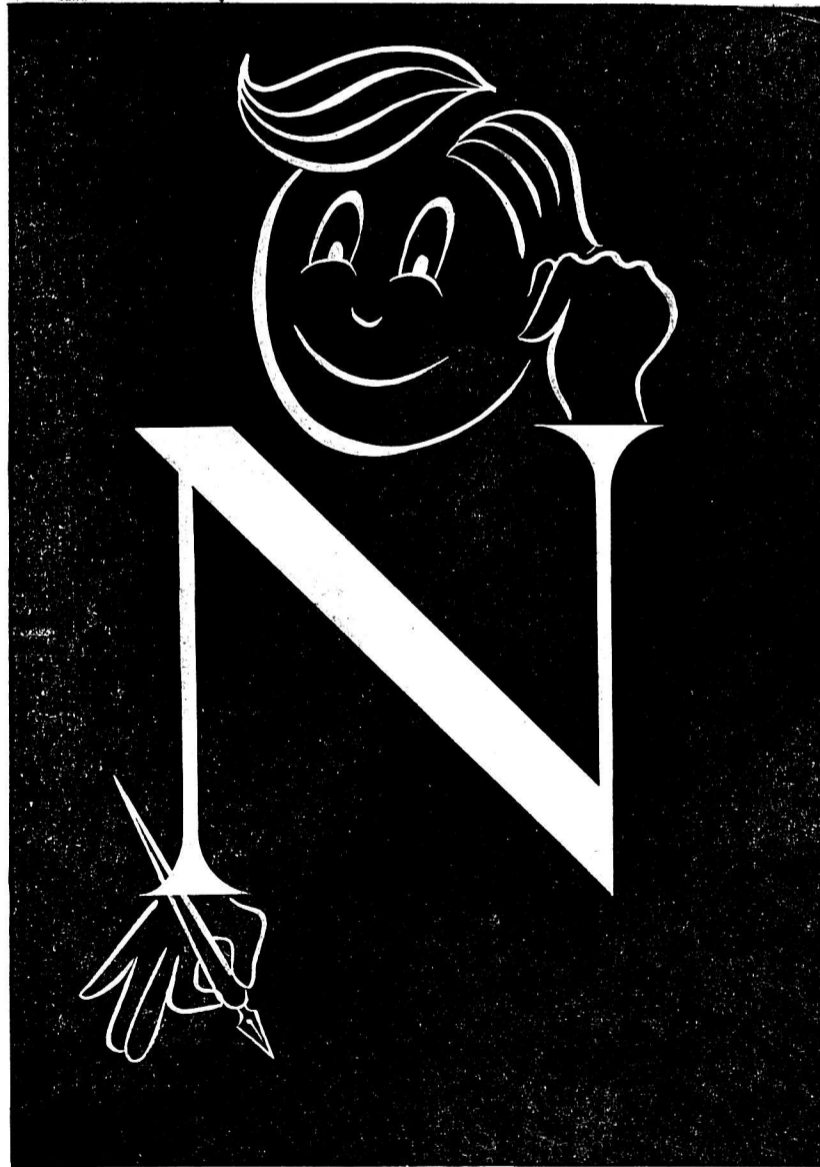
Fabriquée par **MECCANO**

Représentant général pour la Suisse: RIVA & KUNZMANN S. A., BALE 2

Nouvelliste valaisan
votre indispensable quotidien

Ce n'est pas l'ivresse du succès — pourtant grandissant — qui l'anime, mais:

- **la joie** de se savoir lu et apprécié toujours davantage; de se sentir un petit peu responsable du destin du Valais, dans la mesure des compétences, du talent et de la sensibilité de plus de vingt collaborateurs;
- **l'attachement** d'une foule d'abonnés, qui savent témoigner de leur amitié non seulement par de faciles louanges, mais quelquefois même par des critiques difficiles parce qu'objectives;
- **la confiance** des faibles, des pauvres, des malheureux qu'il voudrait rendre forts, riches et heureux;
- **la loyauté** des chefs, des responsables, qu'il voudrait toujours dignes de l'appui à eux accordé;
- **la liberté d'expression** dans le dévouement sans limite à une doctrine merveilleuse, mais parfois bafouée par d'égoïstes ambitieux;
- **la fidélité** scrupuleuse, enfin, aux enseignements de Dieu et de Son Eglise.



Ami du Nouvelliste, remets ce BULLETIN D'ABONNEMENT à un parent, un voisin, une connaissance. Merci!

(A découper et à nous envoyer sous enveloppe)

Le soussigné désire s'abonner au « Nouvelliste valaisan » pour un an (Fr. 32,-); six mois (Fr. 18,50) (biffer la mention qui ne convient pas).

Nom: Prénom:

Adresse complète:

Domicile: (Prière d'écrire lisiblement).

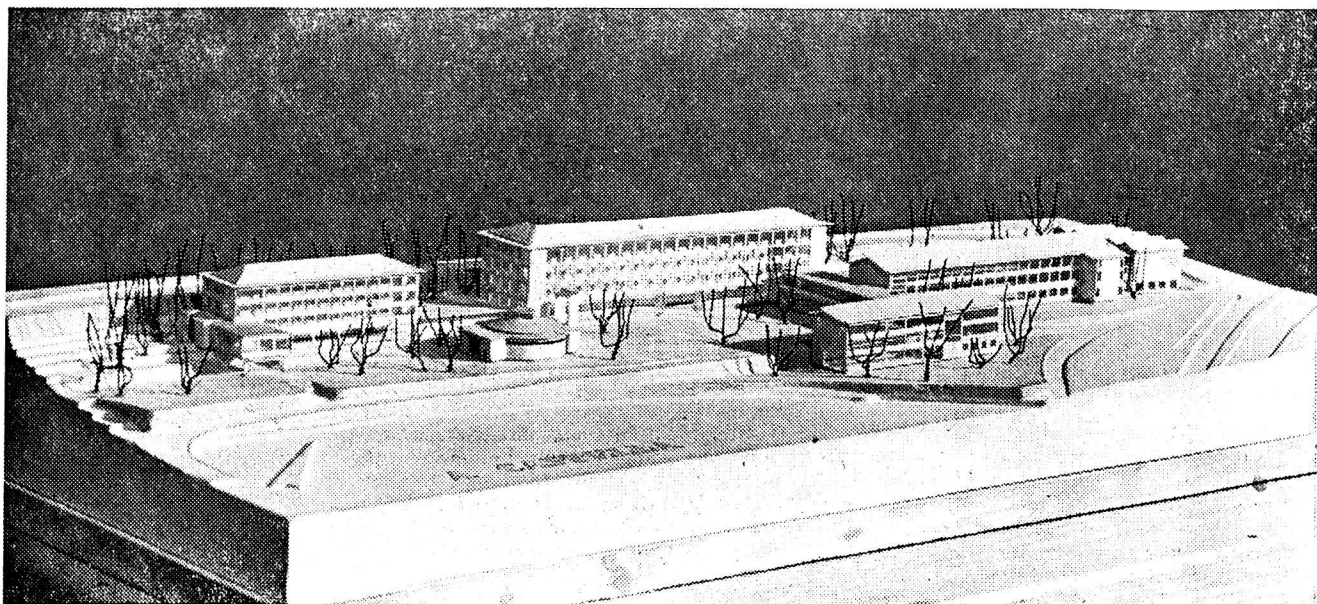
Signature:

Tout nouvel abonné s'engageant pour 6 mois au moins recevra gratuitement le « Nouvelliste » jusqu'au 31 décembre 1958

à Sierre Tél. (027) 5 02 13
à Sion (027) 2 31 51 - 52
à Martigny (026) 6 18 86
à Saint-Maurice (025) 3 65 61 - 62
à Monthey (025) 4 25 46

Le « Nouvelliste »

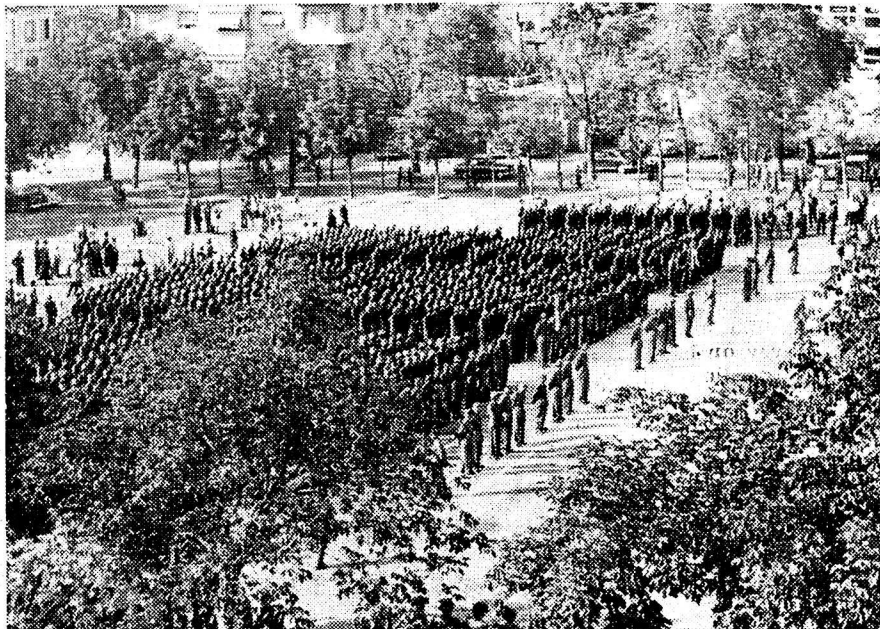
Sédunois, le Nouvelliste



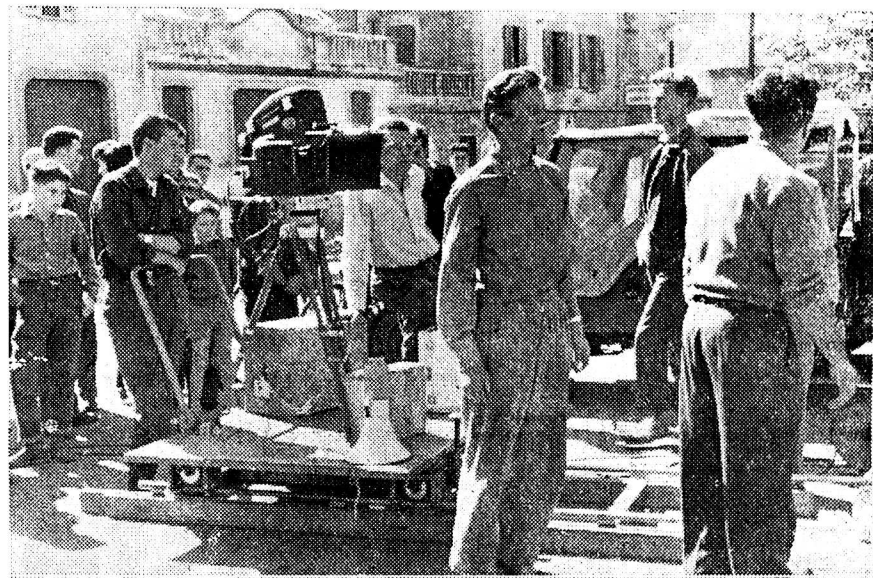
Située au nord de la ville, la future école normale aura ce visage. Voici un cliché représentant sa maquette. M. l'architecte André Perraudin est l'auteur de ces plans et a obtenu le premier prix au concours ouvert à ce sujet

Après un cours de répétition dont les manœuvres alpines furent pénibles, le rgt. 6, que commande le colonel Maurice Zermatten, a rendu ses drapeaux sur la place de la Planta. Une vue de la cérémonie.

Conformément à la tradition, la fin de l'année scolaire a été célébrée dans la joie par un magnifique cortège et une brève cérémonie à la Planta. Me Fragnières, président de la commission scolaire, adressa aux enfants une allocution où il leur souhaita de belles vacances. (Notre cliché.)



Le « Nouvelliste » a révélé au Valais une artiste sédunoise dont le travail renouvelle notre art de la statuairie. Il s'agit de la Rde Sœur Marie de Saint-Paul, professeur au Collège Sainte-Marie-des-Anges. Notre cliché la montre mettant la dernière main à l'une de ses œuvres



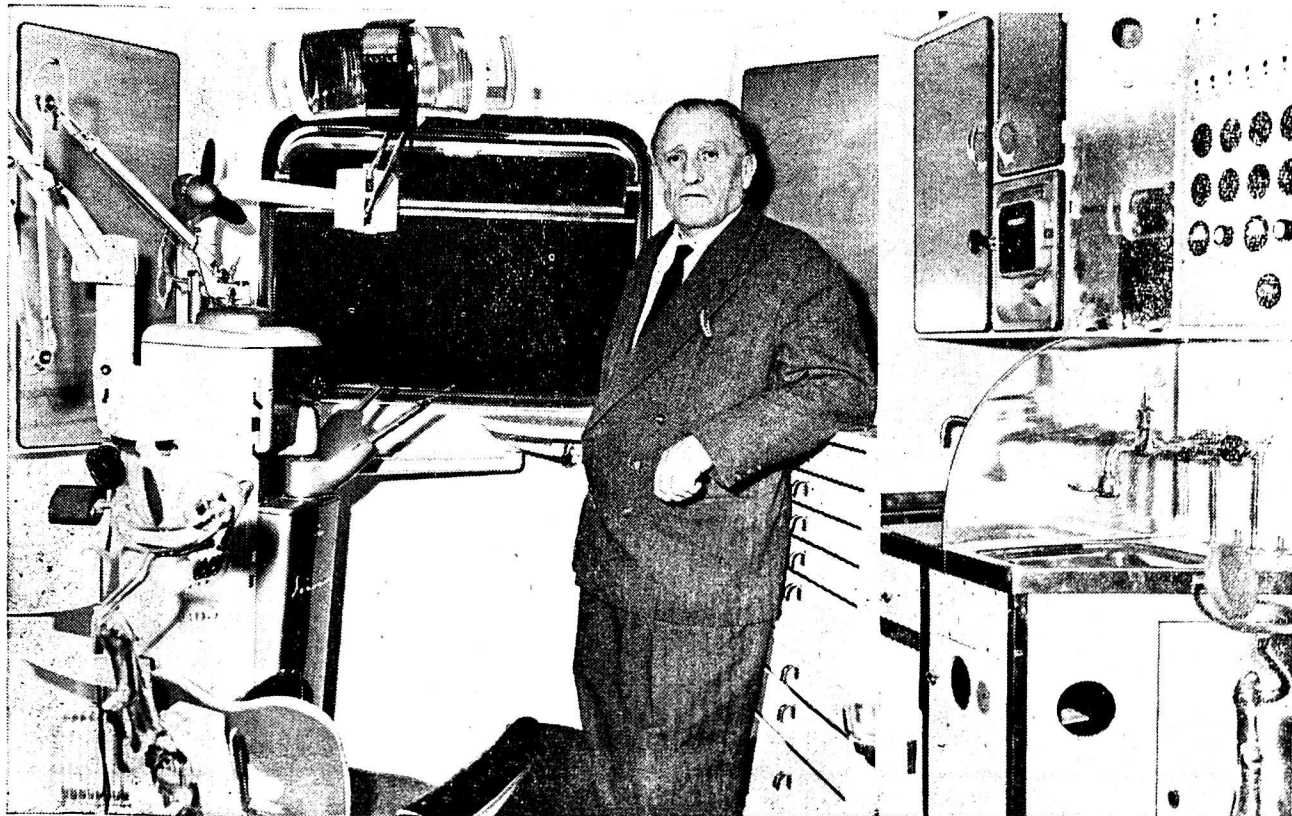
Durant plusieurs mois, la région de la Dent Blanche et les rues sédunoises ont vu la Société Unitas, de Zurich, tourner un film où notre pilote des glaciers Geiger joue un rôle important. Voici les cinéastes en plein travail à la rue des Remparts.

Sion s'est enrichie d'une nouvelle poste construite au nord de la ville. Voici cette élégante bâtisse où s'abritent également le Registre foncier et divers bureaux. Une fresque de M. Gautschy orne la façade de ce bâtiment construit en collaboration par la commune et les PTT

Le Valais est à l'avant-garde dans le domaine des soins dentaires aux écoliers. Nos cars dentaires sont cités en exemple. Voici l'intérieur de l'un d'eux, récemment aménagé par une carrosserie sierroise. M. Paul de Rivaz, médecin-dentiste cantonal et l'un des promoteurs de ces réalisations, figure sur cette photo

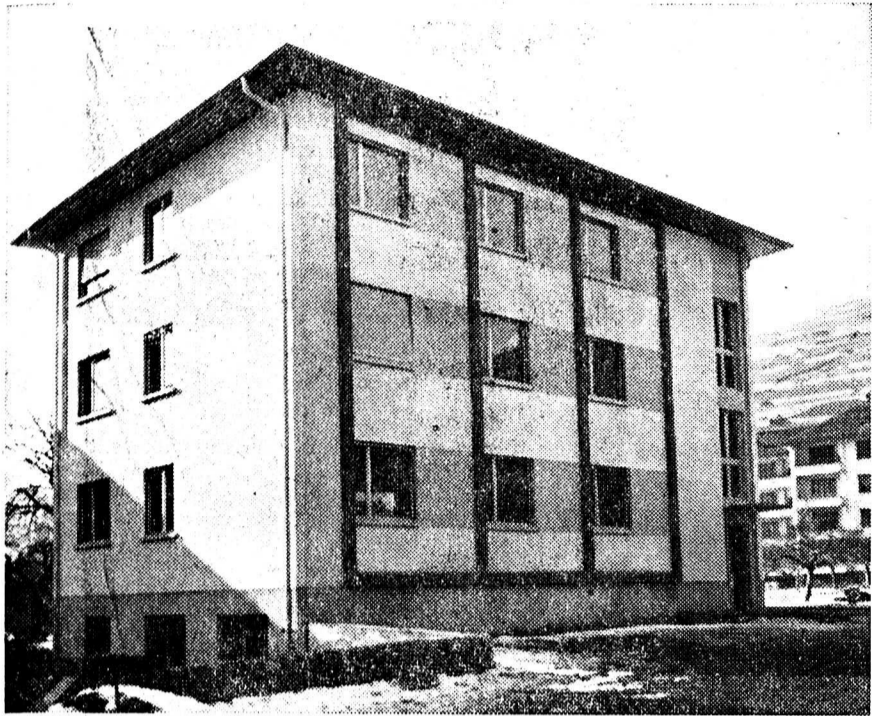


Si Savièse a pu se féliciter de la mise en service d'une magnifique laiterie centrale (voir notre reportage en ce numéro), il a également été touché par un gros incendie, qui détruisit trois granges appartenant à MM. Robert et Emile Pellissier, à Mme Marie Pellissier et à M. Alfred Reynard. Il ne restait plus rien de ces bâtisses

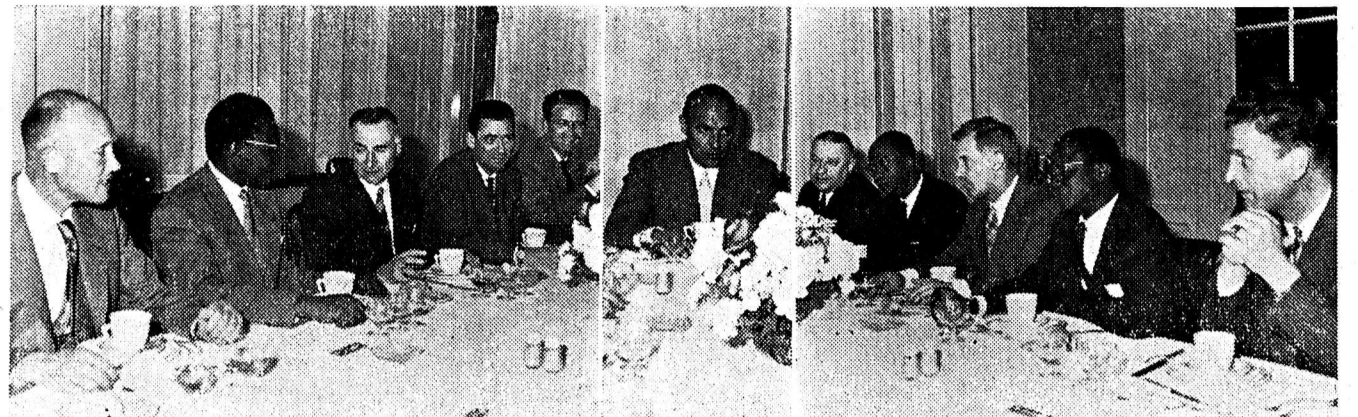


a suivi la vie de votre cité

Notre capitale connaît chaque jour un développement de plus en plus réjouissant. Son visage s'est enrichi de bâtisses nouvelles qui lui donnent certes grande allure, mais ne vont pas sans poser à l'autorité responsable maints délicats problèmes qui ont reçu ou recevront leur solution. L'on peut faire confiance entière en un Conseil municipal dévoué que dirige avec brio et compétence M. le Conseiller national Roger Bonvin. Capitale, Sion l'a été dignement cette année dans tous les domaines : arts, lettres, politique, économie sociale, édilité, vie religieuse. Parmi les très nombreux clichés que le « Nouvelliste » a fait paraître sur ces sujets, nous avons fait ce choix que nous espérons susceptible de donner de l'actualité sédunoise 1958 un fidèle reflet.



De nombreuses jeunes filles viennent de Suisse alémanique et de l'étranger à Sion pour y apprendre le français. Elles ont trouvé, depuis le début de cette année, un abri, une famille, des amies en ce Foyer de la jeune fille construit pour elles à la Route de l'Hôpital.

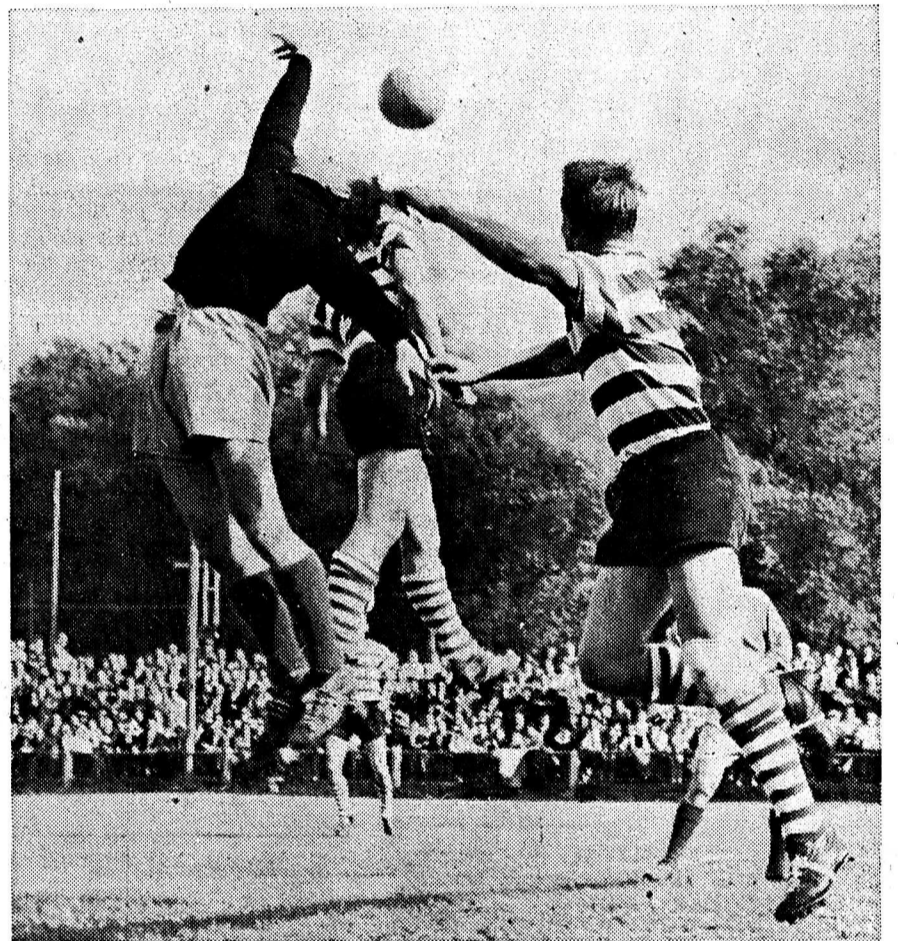


Dans le cadre de l'Alliance Afrique noire-Europe, que préside M. Guisan, une délégation noire a visité le Valais. Le Conseil d'Etat et la Municipalité de Sion ont offert une réception en son honneur. Notre cliché montre les personnalités prenant part à ce déjeuner, que préside, au sommet de la table, M. Henri Guisan. Du côté gauche, de part et d'autre de M. Gard, M. Hamani Diouri, député du Niger, à sa droite, et M. Kalanzaga, sénateur de la Haute-Volta. Du côté droit, entourant M. Roger Bonvin, M. Gabriel D'Arboussier, président du Grand Conseil de l'AOF, et à sa gauche M. le président Antoine Lawrence, de la Guinée, président de l'Organisation mondiale des jeunesses d'Action catholique.



Le 6 mai, le gouvernement valaisan a reçu le nouvel ambassadeur de Belgique à Berne, S. E. M. Fernand Seynaeve. Au cours de la réception, de gauche à droite : S. E. M. Fernand Seynaeve, MM. Ernst von Roten, conseiller d'Etat ; Luc Produit, juge cantonal ; Pfund, consul honoraire de Belgique à Lausanne ; Marcel Gard, nouveau président du gouvernement (s'adressant à M. Seynaeve) et Oscar Schnyder, vice-président

Le club de football de la capitale a connu des hauts et des bas cette année. Voici le souvenir de l'un de ses succès contre Vevey où Jenny et Anker forcèrent le gardien Cruchon à s'employer à fond. Toute crise se résoud ; celle par où passe le sympathique team sédunois cessera. Le « Nouvelliste » a pleine confiance en l'avenir de ce club.



Déjà la belle église du Sacré-Cœur est sous toit. Ce cliché remonte au 10 mars, où fut célébrée, en présence de Mgr l'Evêque, la bénédiction solennelle de la première pierre de cet édifice. M. le Curé de Preux roule ici les documents sacrés qui vont être murés.

Le 15 juin, en la Cathédrale, 14 nouveaux prêtres ont reçu l'Ordination des mains de Mgr Adam. Une vue du chœur au cours de cette émouvante cérémonie.



La Fête-Dieu a été célébrée à Sion avec toute la pompe traditionnelle. Voici les participants à la procession groupés devant l'un des plus beaux repositoires.



L'équipe théâtrale du Collège de Sion a marqué son 10e anniversaire en montant le prestigieux « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare dans le jardin public de la ville. Ce fut un éclatant succès. Une scène du 3e acte où souffrent d'amour Hermia, Lysandre, Héléne et Démétrius.

Une vieille légende valaisanne

Tubango

le dragon de la Plaine morte

C'est une bête monstrueuse, une bête épouvantable. Du lion, elle a la tête puissante et la mâchoire carnassière; mais, au lieu d'une belle crinière, c'est une affreuse paire de cornes qui surmonte son front, accentuant encore la méchanceté de son regard féroce. D'immenses ailes de chauve-souris lui permettent de se déplacer avec rapidité dans les airs et de gravir sans la moindre difficulté la pente rocheuse la plus abrupte. Ses pattes ont des griffes plus acérées que celles du tigre, et son corps se love comme un serpent énorme dont l'échine serait armée d'excroissances cornées, aussi pointues que des épines, aussi sèches et dures que les écailles qui recouvrent sa peau toujours froide.

son temple maléfique, Tubango ne reçut plus ni adorateurs ni présents. Surtout les douces victimes humaines lui furent complètement refusées. Il eut beau déchaîner sur le pays les vents les plus violents et les plus brûlants, souffler de toutes ses narines et de toute sa gueule, agiter éperdument ses ailes horribles, rien n'y fit. Nul ne lui apporta plus rien.

Tubango, toujours plus féroce et toujours plus efflanqué, décida donc d'abandonner son temple et de quitter un pays désormais maudit pour lui. Quand il remonta la vallée du Nil, son vol lourd fit peser sur la nuit claire l'atmosphère la plus étouffante que les

bizarre mugissement dans les hauteurs, qui bientôt alla roulant sur les pentes des montagnes et remplit la vallée elle-même; pour la première fois, ils sentirent passer sur les forêts et les prairies, comme sur leurs cabanes violemment secouées, le souffle fiévreux de Tubango. Comme ils n'en connaissaient pas l'origine, ils l'appellèrent le foehn, et, lui ayant donné un nom, ils furent satisfaits.

Or Tubango, ayant traversé la vallée du Rhône, aperçut du haut du ciel bleu le glacier de la Plaine Morte et l'étendue sinistre qui le prolonge au couchant. Seul un petit lac glaciaire jetait dans le désert rocheux une note de douceur. Mais il fallait de l'eau à Tubango, non pour se baigner, car il ne se lavait jamais, mais pour boire après ses repas. Ce lac aussi l'attira.

Il ne manquait plus à Tubango qu'une caverne. Il en trouva une, immensément profonde, au pied d'un mont qui, aujourd'hui, s'appelle Tubang. Et voici pourquoi, d'après ce que racontent les vieux Ayentots.

Quand Tubango avait faim, il sortait de sa caverne et se perchait à la Plaine Morte sur un bloc de schiste dont les feuilles étaient aussi serrées que celles d'un livre. De cet observatoire, il jetait un regard de feu sur les vallons qui s'ouvraient à ses pieds. A la belle saison, il apercevait, dans la montagne du Ravyl, les belles vaches des Ayentots. Ce n'était qu'un jeu pour lui de profiter d'un instant où le berger dormait pour fondre sur le malheureux bovidé, absolument incapable de se défendre contre un dragon ailé et féroce. En un clin d'œil, Tubango avait déchiqueté la malheureuse bête, et le berger ne se réveillait que pour voir sa vache pantelante emportée dans les airs par le monstre affamé qui regagnait sa caverne.

Il ne plaisait guère aux Ayentots d'être ainsi dépouillés par un monstre qui se riait d'eux. Aussi décidèrent-ils, dans l'intention de le tuer, de surveiller étroitement le Dragon de la Plaine Morte. C'est ainsi qu'un jour deux bergers parvinrent à découvrir son antre: aucun doute n'était possible, tant il se dégageait de l'entrée de la caverne une odeur pestilentielle. Naturellement, malgré leur courage, ils n'osèrent pénétrer dans le repaire obscur de Tubango. Mais celui-ci, les ayant entendus et sentis, poussa des rugissements si féroces et agita tellement les ailes, que jamais le Valais n'avait connu de foehn si brutal et si desséchant. Epouvantés, les Ayentots se sauvèrent à toutes jambes et jamais ils ne seraient revenus à la caverne de Tubango sans un événement qui devait survenir peu de temps après.

Ce jour-là, Tubango avait aperçu, dormant à quelques pas d'un berger, non pas une vache brune, mais une bergère blonde et belle, une Ayentote vigoureuse et potelée, qui avait tout ce qu'il fallait pour plaire à un homme ou à un dragon. Tubango, qui se souvenait de la chair tendre des Egyptiennes, sentit renaître en lui, avec une violence démultipliée, un appétit démoniaque. Tel un épervier sur une poulette imprudente, il fondit sur la bergère ayentote avec la rapidité de l'éclair. Au cri de la pauvre enfant, le berger se réveilla, mais déjà son amie hurlait dans les airs, mortellement serrée dans les replis sinueux de la queue du dragon, dont les griffes d'acier s'étaient plantées dans ses tendres épaules.

Les Ayentots, qui ne supportaient pas sans peine qu'on leur vole leurs vaches, ne pouvaient pas supporter du tout qu'on leur vole leurs filles, surtout pour les dévorer. Mais comment faire pour se débarrasser de Tubango?

— Il ne faut pas, dirent les vieux, essayer de le tuer. Ces bêtes-là sont immortelles et vous ne feriez que vous faire dévorer vous-mêmes. La seule chose à faire est d'essayer de l'enfermer dans son antre, avec une pierre

si grosse qu'il ne puisse jamais plus en ressortir.

— C'est peut-être possible, dirent les bergers qui étaient allés jusqu'à l'entrée de la caverne. Juste au-dessus du trou, il y a un énorme bloc de rocher. Il suffirait qu'il « fasse quartier » et la grotte serait complètement fermée. Seulement, à nous tous, nous ne suffirons jamais à le faire basculer. Il est beaucoup trop gros.

— Alors, dirent les vieux, il n'y a qu'une solution: il faut demander l'aide de ceux d'Icogne et de Lens.

Mais ceux d'Icogne ne crurent pas un mot de l'histoire que leur racontèrent les Ayentots. Ils y flairèrent un piège et refusèrent de faire même un seul pas pour cette affaire. Ceux de Lens se demandaient s'ils devaient y croire; mais ne sachant qu'en penser, ils se contentèrent d'en rire, pas tellement fâchés, dans le fond, de l'aventure qui arrivait à ceux qui vivaient sur la rive opposée de la Lienne.

— Alors, dirent les vieux en apprenant ces tristes nouvelles, vous n'avez plus qu'une chose à faire, c'est d'aller trouver les Saviésans.

— Les Saviésans! s'écria d'une seule voix tout le village réuni, hommes, femmes et enfants, pendant que les chiens aboyaient, les Saviésans... c'est impossible.

Alors une jeune fille que tous les garçons regardaient, et même, plus discrètement, les hommes mariés, prit la parole et dit:

— Si vous n'y allez pas, je n'irai jamais garder les vaches.

— Nous non plus! crièrent toutes les filles en chœur, les laides comme les belles, car toutes avaient également peur d'être la proie de Tubango.

— Il faut qu'on y aille, finirent par dire les hommes après bien des discussions. Tant pis si une fois dans l'histoire nous sommes obligés de nous entendre avec ceux de Savièse.

— N'allez surtout pas leur proposer une chose pareille, dirent les vieux. Ne parlez pas d'entente. Ne leur dites même pas que vous leur demandez un service. Dites-leur que vous avez besoin de leur science, de leurs connaissances. Ils seront flattés et ils accepteront. Dans le fond, ils ne sont pas plus méchants que nous. Ils sont même un peu naïfs.

Les Ayentots expliquèrent donc leur affaire aux Saviésans, qui ne firent aucune difficulté pour les croire, et se dirent qu'après tout le Dragon de la Plaine Morte pourrait bien un beau jour changer de domicile et qu'on n'aurait peut-être plus alors l'occasion de l'enfermer dans sa caverne. Et qui pouvait garantir qu'il ne viendrait pas s'installer à Savièse? Et quand il aurait goûté de la Saviésane, il en voudrait encore et ne s'en irait jamais plus.

opérations et tous lui obéirent sans discuter. Les hommes de Savièse, avec leurs marteaux, enfonçaient les gros coins de bois à la base du bloc de rocher, ou bien, avec leurs leviers, tous ensemble et au commandement de leur chef, ils s'efforçaient de soulever la masse énorme. Les Ayentots, couchés par terre sur le dos, s'arc-boutaient de toutes leurs forces avec leurs pieds contre le rocher et, à chaque cri de « Ho! Hisse! » lancé par le chef, ils poussaient de toute la puissance de leurs robustes jambes.

— Ho!... Hisse!... Ho!... Hisse!... criait en cadence le chef saviésan, et sa voix retentissait étrangement dans cette solitude désolée, dans le silence pesant que seul troublait de temps à autre l'appel rauque d'un choucas.

Que faisait donc Tubango? Ivre du sang de la jeune Ayentote, il s'était enfoncé plus profondément que jamais, avec sa victime palpitante, à l'intérieur de sa caverne. Il aurait atteint le lac souterrain de Saint-Léonard si un effondrement de rocher ne lui en avait pas interdit l'accès. Tout à coup, cependant, il entendit le cri de « Ho!... Hisse!... Ho!... Hisse!... » qui retentissait à l'entrée de son antre. Pendant un moment, il hésita à laisser là sa proie, ou plutôt ce qui en restait. Mais le cri se répétait à intervalles réguliers et Tubango devenait de plus en plus furieux.

« Ho!... Hisse!... Ho!... Hisse!... » A chaque ordre donné, les coins s'enfonçaient un peu plus sous le bloc, les leviers se levaient un peu plus, les jambes pliées s'allongeaient un peu plus.

Enfin Tubango, fou de rage, abandonna son refuge et, aussi vite que le lui permettaient les détours des galeries, il se précipita vers l'entrée de sa caverne avec un véritable hurlement d'enfer.

« Ho!... Hisse!... Ho!... Hisse!... »

Le bloc bascula.

Il était temps. Les hommes, épuisés, étaient en nage; et, sur les tempes des Ayentots, les veines gonflées semblaient près d'éclater. Tubango, rugissant, allait déboucher à l'air libre au moment où, tout à coup, il se trouva hermétiquement enfermé dans les ténèbres les plus épaisses.

On dit que, ce jour-là, Saviésans et Ayentots fraternisèrent ensemble et que les garçons des uns purent danser avec les filles des autres. C'était comme s'ils n'avaient formé qu'un seul peuple.

Mais Tubango, dans son obscurité profonde, et toujours écumant de rage. Et quand il fume de colère, son souffle s'échappant par les crevasses des rochers produit le foehn, qui roule du haut des monts. Mais le paroxysme de sa fureur est encore bien pire. Par moments, il voudrait tellement s'échap-



Ce monstre, ce dragon, puisqu'il faut l'appeler par son nom, habitait autrefois, dans la vallée du Nil, un temple gigantesque creusé dans les falaises rocheuses de la Chaîne lybique. Les hommes, il y a bien longtemps, lui avaient construit ce sanctuaire sinistre parce qu'ils le considéraient comme un dieu et avaient grand-peur de lui. Pour les prêtres comme pour le pharaon, pour les plus riches commerçants de Memphis ou d'Héliopolis comme pour le dernier des esclaves de Thèbes aux cent portes, il était Tubango, le dieu à l'haleine brûlante. Tous croyaient, chaque fois que courait sur l'Egypte le terrible Khamsin qui dessèche tout et transforme en fournaises villes et campagnes, que Tubango furieuse exhalait sa rage et que le vent sifflant qui soulevait les sables n'était pas autre chose que son souffle démoniaque.

Alors ils se hâtaient d'amener à son temple souterrain une victime expiatoire, une esclave le plus souvent, choisie parmi les vierges les plus belles de la cour du pharaon. Tubango se repaissait de cette chair tendre et se gorgeait de sang humain. Alors sa fureur s'apaisait et le vent mortel cessait de hurler sur le désert et sur les terres d'Egypte.

Or il advint qu'une religion nouvelle, toute de douceur, remplaça l'ancienne. La croix du Christ supplantait la croix ansée d'Isis, et les hommes cessèrent d'avoir peur des anciens dieux. Dans

hommes eussent jamais respirée. A l'aurore, dès qu'il parvint à la mer, l'Egypte entière éprouva le sentiment d'une véritable libération: c'était comme si elle eût été plongée tout à coup dans un véritable bain de fraîcheur.

Tubango traversa la Méditerranée et parvint aux rivages de l'Italie. Mais ce pays civilisé et souriant ne lui dit rien qui vaille. Il lui fallait un antre sauvage, une caverne qui lui rappelât son temple souterrain et sombre de la Haute-Egypte, car il n'était pas seulement lion et tigre, mais encore et surtout chauve-souris et serpent. Il continua donc son vol sans grâce, aux mouvements brusques et anguleux, et parvint au pied des Alpes, aux bords embaumés du lac Majeur. Tubango commençait sinon à se fatiguer, car il était infatigable, du moins à désespérer qu'il trouverait jamais un repaire à sa convenance.

Ayant décrit quelques vols circulaires très haut dans le ciel, il aperçut les gorges de Gondo, poussa un rugissement de joie et prit aussitôt une direction oblique. Tubango, enfin, avait découvert le Valais.

Au fur et à mesure que se révélaient à ses yeux les solitudes désolées des sommets, Tubango s'enivrait toujours davantage d'un plaisir diabolique, et ses ailes battaient avec une frénésie grandissante. Pour la première fois, les Valaisans, qui étaient alors des pasteurs primitifs, entendirent un

Texte d'Emile Biolley

Illustration d'Henri Selz

La grosseur du rocher à faire basculer n'inquiétait pas beaucoup les Saviésans, car ils avaient acquis en cette matière une expérience que tous leurs voisins leur enviaient. Ils se munirent de gros coins de bois, de lourds marteaux et de tous les leviers, en fer aussi bien qu'en bois, qu'ils purent trouver. Les Ayentots étaient bien obligés de reconnaître leur supériorité technique, et cela procurait aux Saviésans un plaisir qui, à lui seul, leur payait le déplacement.

Quand, tous ensemble, ils arrivèrent au rocher qui surplombait l'entrée puante de la caverne, ce fut un Saviésan qui prit le commandement des

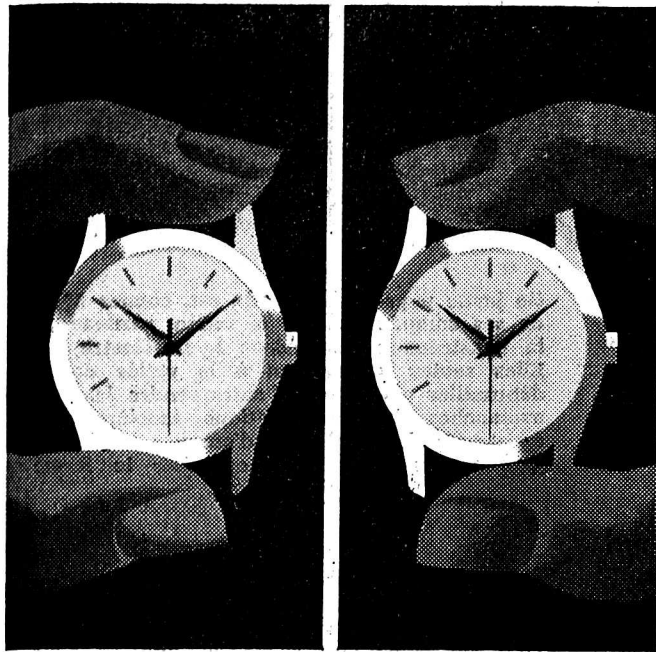
per de sa prison de roc qu'il s'agit affreusement; il frappe de son corps hideux, de sa queue de serpent plus dure que l'acier les parois de sa caverne immense.

Alors, dans la région d'Ayent, de Sion, de Savièse, d'Icogne, de Lens, de Saint-Léonard et même plus loin, les hommes disent qu'il y a un tremblement de terre. Et ils ont peur.

Nul ne sait plus aujourd'hui où s'ouvre exactement l'entrée de la caverne de Tubango. On sait seulement qu'elle se trouve au pied de la Plaine Morte, au flanc d'une montagne qui s'appelle maintenant Tubang.

De ces 2 montres

quel est le bon modèle,
quel est le modèle
de qualité inférieure ?



Il est pratiquement impossible de distinguer ces deux montres par leur aspect extérieur. Et pourtant, quelle différence !
La montre bon marché est logée dans un boîtier rudimentaire, peu résistant, auquel une très mince couche chromée ou dorée donne un brillant passager.
Le boîtier de la bonne montre, par contre, répond à toutes les exigences de la technique moderne et peut seul assurer au mouvement une protection efficace.
L'exécution du mouvement de la montre bon marché exclut toute précision durable, alors que, grâce à son fini, la montre de qualité est en mesure de vous donner satisfaction pendant de longues années.
Seul l'horloger spécialisé peut juger de la qualité et de la valeur d'une montre.
C'est une des raisons pour lesquelles, afin d'assurer la défense de l'intérêt public, la loi interdit le colportage des montres or et plaqué or.



Depuis 15 ans cet emblème désigne, en Suisse, près de mille bons magasins d'horlogerie

Toujours **8.50**
le kilo
Garanti bon et sec
SALAMI
« TYPE ITALIEN »
c. remb. plus port
H. von BURG, Vevey, Vd.
Ind. du Salami.
Tél. (021) 5.21.42.

En réclame

Oreiller 60 x 60 Fr. 7.50
Traversin 60 x 90 13.50
Duvet 110 x 150 27.50
L'ensemble 48.50
Envois contre remboursements

P. Papilloud
meubles, Vétroz
Tél. (027) 4 12 28

Légumes

par 100 kg.

Choux blancs ser-rés 20,-
Choux rouges . . . 30,-
Choux - raves et raves 20,-
Carottes nantaises 45,-
Céleris-pommes . 60,-
Poireaux verts . 40,-
Pommes de terre tout-venant . . 15,-
Une carte suffit.

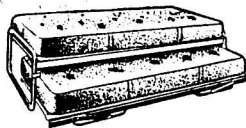
M. Beauverd-Mermod
Rennaz-Villeneuve (Vd)
Expéditions par CFF

A vendre au centre de Montreux PENSION

tout confort, 23 chambres, entièrement rénovée, en pleine activité.
S'ad. sous chiffre C 3919 au « Nouvelliste », à St-Maurice.

A vendre accordéon

chromatique avec valise, sortant de révision. Bonne occasion. Tél. (025) 4 26 10.

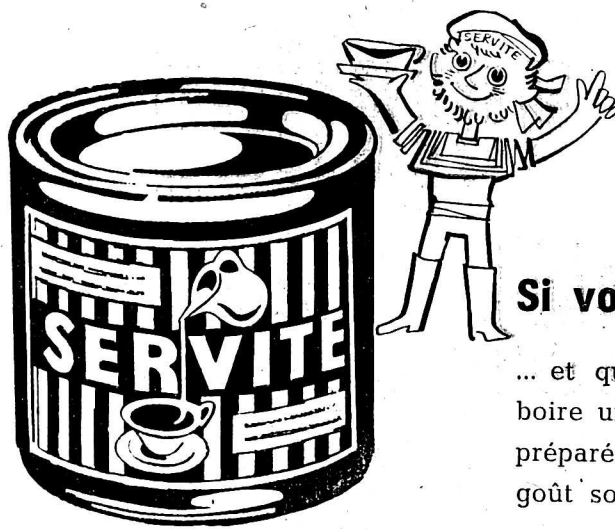


Lits doubles

composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans) pour Fr. 258.-

W. Kurt, avenue de Morges 9, Lausanne, tél. (021) 24 66 66.

USEGO



Si vous êtes pressés...

... et que vous désirez quand même boire un café au lait ou un café noir préparé en un tournemain et dont le goût soit agréable, dégustez alors un

SERVITE

Premier extrait au monde de café en poudre pur à 100 %, torréfié sous pression dans la rôtisserie d'USEGO, selon le brevet suisse le plus récent. Boîte de 48 gr. net, permettant la préparation de 24 à 32 tasses de café.

2.90

Escompte habituel

Nouveau SERVITE sans caféine, bte 48 gr. Fr. 3.10
SERVITE en tubes de 4 gr. Fr. 0.30
SERVITE 2 avec chicorée, bte 50 gr. Fr. 2.10

Escompte habituel

USEGO

Le détaillant

vous sert bien et à bon compte

LITS OFFRE A SAISIR

30 lits complets, occasions, crin animal, refait à neuf. A partir de Fr. 150.-, à enlever.

E. Martin, Meubles, rue des Portes-Neuves, SION. Tél. (027) 2 16 84.

Lisez le « Nouvelliste »

Un cadeau de valeur -
une bicyclette de qualité



garantie par le marchand spécialisé

PROVELO

Bureau d'affaires MARTIN BAGNOUD - Sierre

Fondé en 1942 - Téléphone (027) 5 14 28

ENCAISSEMENTS - TOUTES OPERATIONS IMMOBILIERES - ASSURANCES

Offre a vendre

HOTELS

A Montana-Vermala : un hôtel avec café-restaurant.
Entre Sion et Martigny : hôtel avec café-restaurant au prix de fr. 310.000.-
Aux Marécottes-sur-Salvan : hôtel comprenant 25 chambres, bar, café-restaurant, au prix de fr. 130.000.-
A Boncourt : hôtel avec café-restaurant ; prix fr. 250.000.-
Dans le Val d'Anniviers : hôtel avec café-restaurant au prix de fr. 145.000.-
A Brand-Unterbäch : hôtel sur deux étages ; prix fr. 185.000.-
A Stresa : deux hôtels, pour le prix d'environ fr. 800.000.-

CAFES-RESTAURANTS

Dans la région de Grône : café-restaurant, pour le prix de fr. 155.000.-
Dans la région de Sierre-Chippis : café-restaurant avec deux appartements. Prix de vente : fr. 138.000.-
A Montana-Vermala : café et bar, au prix de fr. 310.000.-
A Naters : café-restaurant avec 4 appartements. Prix de vente : fr. 125.000.-

IMMEUBLES LOCATIFS

A Sion : immeuble locatif de 10 appartements ; rendement brut 6 %. Prix de vente : fr. 288.000.-
A Sion : immeuble locatif, rendement brut 5,8 %. Prix de vente : fr. 640.000.-
A Sion : immeuble avec boucherie. Prix de vente : fr. 170.000.-
A Sion : immeuble construit en 1955, 4 appartements modernes, 4 boxes. Prix de vente : fr. 195.000.-

A Lugano et Locarno : immeubles locatifs, différentes valeurs.
A Montana-Vermala : vente d'actions dans immeuble neuf.

MAISONS PRIVÉES

A Bluche-Montana : une maison de deux appartements au prix de fr. 90.000.-
A Saint-Gingolph, sur territoire français : bungalow, construit en 1954, complètement meublé, au prix de fr. 34.000.-
Aux Valettes-sur-Martigny : villa comprenant deux appartements, au prix de fr. 60.000.-
A Sierre : maison-villa de deux appartements, au prix de fr. 117.000.- avec un terrain attenant d'environ 1000 m².
Aux Devins sur Sierre : villa d'un appartement avec environ 1000 m² de terrain et poulailler, au prix de fr. 66.000.-
Aux Devins-sur-Sierre : villa au prix de fr. 68.000.-
A Sierre : maison d'habitation avec commerce, au prix de fr. 67.000.-

CHALETs

A Crans-sur-Sierre : un chalet au prix de fr. 85.000.-
A Crans-sur-Sierre : chalet avec deux salles de bains, douches, grand confort, non meublé, au prix de fr. 220.000.-
A Crans-sur-Sierre : chalet au prix de fr. 55.000.-, complètement meublé.
A Bluche-Montana : chalet au prix de fr. 65.000.-
Entre Bluche et Randogne : chalet au prix de fr. 50.000.-
A Montana-Vermala : chalet avec possibilité d'utiliser un étage pour appartement et un étage pour atelier, au prix de fr. 27.000.-. Bonne occasion.
Dans la région de Sierre : chalet neuf, au prix de fr. 45.000.-, libre.
Sur Veyras : chalet avec vigne, deux appartements et grande vigne, au prix de fr. 100.000.-
Aux Mayens de Sion : chalet au prix de fr. 60.000.-, meublé.
A Lens : chalet avec commerce, au prix de fr. 75.000.-

Aux Ziettes : chalet au prix de fr. 17.000.-
A Prolavin-sur-Evolène : chalet à fr. 60.000.-
A Mase : chalet au prix de fr. 12.000.-

TERRAINS A CONSTRUIRE

A Sierre : pré de 408 m², eau et égouts, à fr. 40.- le m².
A Liddes-sur-Sierre : pré de 386 m² avec route, égouts et eau, à fr. 40.- le m².
Rue Saint-Charles, Sierre : pré de 1625 m² au prix de fr. 38.- le m² avec eau et égouts.
Vers la Loquette-sur-Sierre : vigne de 2000 m² avec route, égouts et eau, à fr. 99.- le m².
A Loèche-les-Bains : terrain de 3200 m², possibilité de construire 3 à 4 chalets. Prix à discuter.
A Crans-sur-Sierre : terrain à construire en bloc ou par parcelles ; surface 8400 m² avec route, égouts et eau, au prix de fr. 30.- le m².

DOMAINES

Entre Saxon et Charrat : domaine de 11.000 m² avec maison, poulailler, au prix de fr. 90.000.-
A Conzort-Mollens : domaine d'environ 15.000 m² avec maison d'habitation, grange, écurie, au prix de fr. 23.000.-
A Saxon : domaine de 13.000 m² avec maison d'habitation, grange-écurie, poulailler, au prix de fr. 83.000.-

Demande à acheter

Hôtels, cafés-restaurants, maison d'habitation, terrains à construire, mayens, immeubles locatifs, etc.
Ne pouvant énumérer tous les dossiers de l'agence, nous vous informons que nous sommes en mesure de vous servir vite et bien, aux conditions usuelles de courtage.

Nos grands reportages

Avant la votation sur le Spöl



Si la convention avec l'Italie est approuvée, le val Mingèr appartiendra pour toujours au parc; sinon il sera perdu dès l'échéance du bail, en 1962. Les agrandissements du parc

représentent un quart de la superficie actuelle et remplacent plus qu'au centuple la petite perte subie tout au fond des gorges du Spöl.

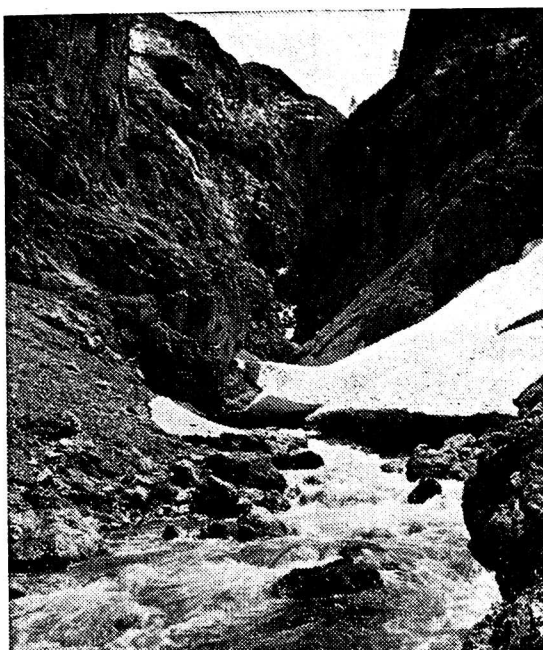
La discussion suscitée par la votation sur l'utilisation du Spöl touche les problèmes les plus divers, et il est difficile de se faire une opinion claire.

C'est pourquoi nous allons, si vous le voulez bien, retracer brièvement les points principaux.

Après de longues années de négociations, la Suisse a conclu l'an dernier avec l'Italie une convention internationale que le peuple peut à présent accepter ou rejeter en dernière instance. Cette convention règle l'utilisation du Spöl. Celui-ci est d'abord un cours d'eau italien. Puis il arrive en Suisse, passe en partie dans le Parc national et se jette finalement dans l'Inn. L'Italie, qui souffre comme nous d'une grande pénurie d'énergie, veut et doit utiliser « ses » eaux du Spöl. Mais la Suisse a obtenu que notre voisin du Sud renonce à deux tiers de ces eaux à notre profit et nous permette en outre de construire un bassin d'accumulation dans la vallée italienne de Livigno. Cette concession permet de réaliser l'électricité sur le Spöl. Chacun se rend compte que les autorités suprêmes de notre pays ne peuvent pas manquer à la parole donnée vis-à-vis de petites communes. Elles ne le peuvent pas en droit, car à quoi pourrait-on encore se fier si même la Confédération ne respectait pas ses contrats? Elles ne le peuvent pas sur le plan humain, car ces communes ont permis de leur plein gré et par servilité la création du Parc national, et nous avons à leur égard une dette de reconnaissance. C'est impossible aussi économiquement, car ces communes sont dans une profonde misère et l'usine hydro-électrique représente pour elles le seul moyen de se tirer d'affaire toutes seules. Enfin, c'est inconcevable sur le plan politique, car il serait contraire à nos convictions profondes d'ignorer purement et simplement la volonté clairement exprimée des principaux intéressés et de fouler ainsi aux pieds les droits et les libertés des communes.



Les habitants de la Basse-Engadine ont un revenu si minime que beaucoup ne peuvent plus entretenir leurs belles maisons. Là aussi, les usines hydro-électriques pourraient contribuer à sauver des valeurs culturelles précieuses. C'est pourquoi la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national approuve aussi la convention avec l'Italie



Les Engadinois ont veillé à ce que le cours d'eau de leur vallée, l'Inn, conserve toute sa beauté. Sur 33 affluents, 8 seulement seront captés et des eaux de dotation suffisantes ont été prescrites. Voici la Uina, qui continuera à couler comme avant



Ce jeune paysan de Guarda est, comme 85 % de ses compatriotes de la vallée, partisan de la construction des usines hydro-électriques. Elles seules permettront à la vallée de se débrouiller elle-même, d'entreprendre les travaux, les améliorations foncières, de construire des écoles et d'enrayer le dépeuplement. Ce jeune paysan pourra un jour exploiter la ferme paternelle

une usine hydro-électrique très importante pour notre pays et, en même temps de ménager au maximum le Parc national. Ce projet est appelé « solution d'entente », ou « solution de conciliation ».

La solution d'entente part de deux principes :

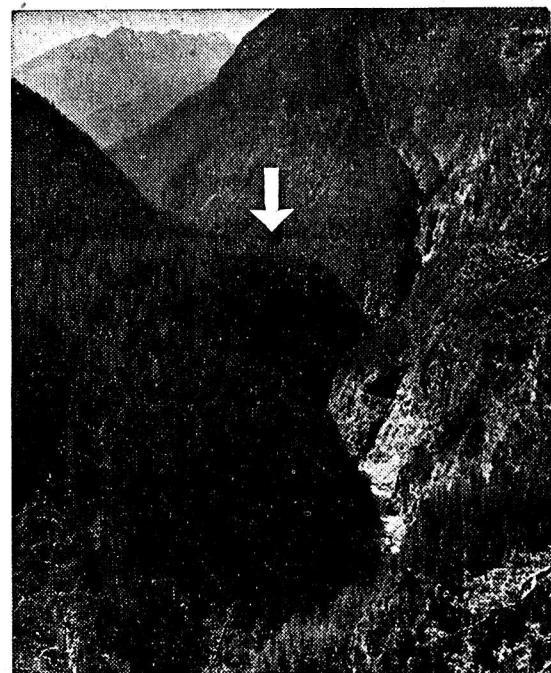
- D'une part le Conseil fédéral, la Ligue pour la protection de la nature et la Commission du Parc national ont confirmé cinq fois par écrit et par contrat aux Engadinois qu'ils sont autorisés à construire une usine hydro-électrique dans le parc. Les contrats doivent donc être respectés.

- D'autre part la solution d'entente assure une protection du Parc national presque totale. La convention avec l'Italie nous donne un bassin d'accumulation en dehors de nos frontières; nous pouvons donc renoncer à un grand barrage dans le parc même. On se bornera à construire dans une gorge très profonde et quasi-inaccessible du Spöl un bassin de compensation, qui occupera au total deux millièmes de la superficie du Parc. En outre, les usines hydro-électriques ont dû s'engager à construire des galeries souterraines invisibles et sans fenêtres, à ne pas tirer de lignes électriques à travers le parc et à n'installer aucun chantier sur le territoire du parc. Deux vallées en tout et pour tout sur les vingt que compte le parc seront touchées, et seulement tout au bord. En outre, les communes sont prêtes à agrandir le parc de beaux domaines qui compenseront au centuple la petite perte. Enfin, tout a été prévu pour que l'Inn reste un cours d'eau impressionnant.

Reconnaissant l'excellence de cette solution, de larges milieux n'ont plus pu lui refuser leur appui: la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national, la Société helvétique des sciences naturelles, la Commission du Parc national approuvent aujourd'hui la convention avec l'Italie et trouvent injuste qu'à cause de l'immersion de 0,35 km² de gorges rocaillieuses, on veuille mettre en jeu les droits et les destinées des Engadinois et infliger au peuple suisse une perte de 1,4 milliards de kilowatts, soit un dixième des besoins nationaux d'électricité; cette perte d'énergie si nécessaire nous coûterait chaque hiver 50 millions de francs pour les importations correspondantes. Les associations mentionnées ci-dessus accordent aussi leur appui dans l'intérêt du parc lui-même. Elles reconnaissent que les atteintes minimales seront plus que compensées par les agrandissements; elles savent aussi

qu'au milieu d'une population dépeuplée de ses droits, le parc ne pourrait pas prospérer et qu'en cas de vote négatif, il perdrait en chiffre rond un quart de sa surface, dont la belle réserve de S-charl, affirmée jusqu'à fin 1961 seulement. On arrive donc nécessairement à la conclusion qu'un non ne serait utile à personne: il nous ferait perdre des milliards, il violerait le droit et la liberté des communes et diminuerait l'étendue du Parc national.

On peut donc en toute conscience dire oui à un projet qui nous prouve par un exemple que des négociations patientes d'anciens adversaires peuvent aboutir à une œuvre féconde pour toutes les parties.



Coup d'œil sur la route de l'Ofen, dans les gorges du Spöl. Tout en bas, invisible de la route, on construira un petit bassin d'accumulation au fond des gorges rocaillieuses. Il recouvrira deux millièmes de la superficie du parc et représente la seule atteinte au territoire actuel du parc



Chaque année, la consommation d'électricité de la Suisse augmente de près d'un milliard de kWh. Seule l'exploitation des forces hydrauliques peut assurer notre approvisionnement en énergie, car l'électricité provenant d'usines

atomiques sera encore trop chère pour un temps indéterminé. Les usines hydro-électriques de la Basse-Engadine livreront 1,4 milliard de kWh, soit en chiffre rond un dixième des besoins actuels du pays.

L'œuvre des calices et des ciboires

L'Avent va commencer. Un temps propice pour préparer Noël et pour repenser de l'œuvre des calices et ciboires, belles crèches pour Jésus-Hosie. Depuis juillet 1958, le dernier rapport paru, 54 fois des envois ont été faits, ou des objets remis de main à main : des cantons de Fribourg 15 fois, Vaud 15, Genève 6, Neuchâtel 3, Valais 8, Jura 3, Lucerne 1, Berne, Paris 1, Bâle 1. Étaient en :

Or : 12 boîtes de montres, 68 déchets dentaires, ponts et dents ; 44 alliances ; 31 bagues (dont 2 avec petits brillants) ; 1 sautoir ; 2 chaînes de montres ; 7 bracelets ; 26 boucles d'oreilles ; 6 médailles ; 2 croix ; 4 broches ; 1 collier ; 4 fermoirs ; 8 becs de plume ; 3 cercles ; 1 monogramme ; 2 feuilles ; 1 fil de platine ; divers petits déchets ; 2 Vreneli d'or fr. 10.- ; 1 pièce fr. 20.- Pie IX.

Argent : 23 boîtes de montres ; 3 bouchons ; 1 nécessaire de toilette ; 22 chaînes de montres ; 6 gobelets ; 24 pièces et médailles ; 2 colliers ; 19 broches ; 8 cuillers ; 8 liens de serviettes ; 10 bagues ; 4 bracelets ; 2 louches ; 2 bourses ; 2 boutons ; 1 coquetier ; 1 hochet ; 1 médaillon ; 4 croix ; 2 boîtes ; 1 pince ; 1 bénitier ; 1 coupe ; 2 dés ; 1 cercle ; 1 fourchette ; 1 seau ; 1 paire de clips ; des pièces de monnaie ; 1 crayon ; divers déchets ; fr. 5.-, 5.-, 10.-.

Des mercis pour les dons reçus : Colonie de vacances de Trient : 4 juillet. A l'occasion du premier vendredi du mois, le beau ciboire offert par la Gouttelette d'Or a été inauguré. Les petits colons ont prié avec ferveur pour les généreux donateurs... M. l'abbé H. Marthe nous a écrit encore sa joie et sa gratitude ; sa lettre était accompagnée de celle des enfants de la Colonie des Alpes, qui ont offert cette sainte Messe et leur communion pour les bienfaiteurs. Une soixantaine de signatures vous disent leur merci !

Saint-Sulpice : Le bulletin paroissial de Renens mentionne que le calice offert à cette nouvelle station a été employé pour la messe du 25 mai, et M. le Curé dit sa reconnaissance émue à tous. Au nom de la chapelle Saint-Marcel, à Chavornay, merci pour la custode offerte pour la garde de la grande hostie pour l'ostensoir.

Un bel ostensoir neuf, plus léger que celui qu'ils avaient, a été donné par l'œuvre à la chapelle des prêtres retraités, à Montagny-la-Ville. M. le doyen Ch. Corninbœuf dit son grand merci à la Gouttelette d'Or.

M. le doyen R. Schmidt, de Montreux, remercie très cordialement pour le calice de la petite communauté de Clion, qui a été redonné. Il fait appel pour des gouttelettes pour mieux dire son merci.

M. le curé A. Maillard, Vuissens, a inauguré à la fête du Christ-Roi le nouveau calice offert le jour du Rosaire, pour la messe de la petite communauté de Donneloye (Vaud). Les paroissiens l'ont trouvé très beau et remercient tous les bienfaiteurs, pour qui la messe a été offerte — la même promesse a été faite pour les autres vases sacrés.

Quel magnifique cadeau de Toussaint, nous écrit la Sœur supérieure de Véroliez, Saint-Maurice. Merci pour le beau ciboire neuf. Sœurs, novices, élèves, enfants l'ont admiré et connaissent ainsi la « Gouttelette d'Or ». Une sainte Messe sera dite et saint Stanislas bénera notre noviciat !

Mgr Ch. Comte, curé de Confignon, nous envoie son grand merci pour le ciboire neuf offert pour une filiale à la frontière : Perly. La sainte Messe sera dite le premier dimanche de l'Avent, par Mgr Comte lui-même, à l'intention des bienfaiteurs.

Cinq ciboires et calices, un ostensoir, un calice renoué, un custode... Un beau lot de vases sacrés, rien que ces derniers mois. Et pour le 30 novembre, première messe dite dans la nouvelle église du Pont (Vallée de Joux), un ciboire neuf ! C'est beau ! D'autres promesses sont faites, et nous espérons les offrir pour Noël.

Quelques intentions des donateurs qui attendent des prières : « Selon le désir de nos chers parents défunts, les enfants de X... vous envoient leurs alliances, symbole de leur belle et longue

union. Priez pour les membres de la famille, tant vivants que décédés... Toutes ces choses en souvenir de mon mari et de notre mariage. Mon mari est mort subitement à mes côtés. Que Dieu m'aide à supporter cette épreuve... Faisant suite aux dernières volontés de ma mère, je vous fais parvenir ses bijoux ou argent pour la Gouttelette d'Or... Ces objets ont été portés par ma chère maman défunte, que je recommande à vos prières... Priez, afin que le Seigneur m'accorde enfin l'enfant que nous désirons depuis si longtemps... Voici la montre reçue à mes 20 ans et qui ne va plus. Comme elle est en or 18 carats, elle fera bien l'affaire pour une parcelle d'un calice... En lisant votre article, nous nous sommes souvenus de deux petites boîtes reléguées au fond d'un tiroir, les voici. Les alliances de notre sœur et beau-frère, morts jeunes et pieusement, ne peuvent trouver meilleure fin : servir au culte de Dieu ; qu'il bénisse votre œuvre et ceux qui s'y dévouent... C'est là, en chefs-d'œuvre, que finissent des parures mondaines ; que ces riens donnés à Dieu soient prières perpétuelles... Vos 25 ans à Orbe ! Que ces gouttes d'or pleuvent sur vous, pour vous permettre de tout faire pour qu'il soit aimé davantage dans son sacrement d'Amour... Pour mon troisième anniversaire de mariage, je vous envoie une bague pour dorer un calice. Je l'offre de bon cœur en souhaitant que mes deux petits enfants deviennent prêtres. Priez pour notre famille... »

Bon saint Avent pour vous, pour notre œuvre. Les envois pour la « Gouttelette d'Or » sont à adresser d'ici au 7 décembre à la cure catholique à Orbe. Après ça...

Abbé Gottlieb Weibel, aumônier sanatorium, Humilimont (Gruyère).

Pour Noël, à chaque enfant une plaque de chocolat !

Chers amis !

« L'action des jeunes Suisses au service des sans-logis » qui s'est formée en collaboration avec l'abbé Pierre, a pour but d'adoucir le sort des réfugiés en créant pour eux des camps de travail et en leur procurant vivres et vêtements. Ces dernières années, cette action a organisé en Valais des colonies de vacances pour des enfants sans abri et a créé un chez-soi pour des mamans malades et leurs enfants. Elle s'occupe également de placer des enfants dans des familles. C'est ainsi que vers la fin de cette année, 300 enfants viendront en Suisse des camps de réfugiés d'Ulm, Stuttgart et Ludwigsburg pour se reposer et se fortifier ; il y a quelques jours, une centaine de ces enfants venant d'Ulm sont venus chez nous et ont été placés dans des familles suisses.

Nous cherchons actuellement des familles valaisannes qui seraient disposées à prendre chez eux, pour trois mois, un enfant de cette cité de charité de Noisy-le-Grand, fondée dans la banlieue parisienne par l'abbé Pierre.

Dans ce camp vivent encore des centaines d'enfants dans des baraques froides et dénudées.

Que celui de vous qui serait disposé à donner à l'un de ces petits un foyer accueillant pour lui rendre la joie et la confiance de vivre veuille s'annoncer à : **M. Peter Kuhn, étudiant en théologie, Rarogne.**

Cette action ne doit pas nous faire oublier pour autant ces milliers d'enfants qui doivent rester dans des camps ; ces derniers jours encore, nous recevons du camp de réfugiés de Friedland l'appel SOS suivant :

« En 1955, nous avons reçu 1089 réfugiés dans notre camp ; en 1956 : 15.651 réfugiés ; en 1957 : 100.082 ; en 1958 jusqu'en octobre déjà : 107.508 réfugiés. Chaque semaine, environ 3000 réfugiés sont reçus, dont 36 % se recrutent parmi les enfants et les jeunes gens de moins de 21 ans. »

Qu'en dites-vous ?

Aidez-nous, afin que nous puissions donner au moins à chaque enfant une plaque de chocolat pour Noël !

L'année dernière, un petit groupe ment a à lui seul procuré 5000 plaques de chocolat. Cette année, nous voudrions mieux faire encore. C'est pour cela que nous adressons cet ap-

pel aux membres du corps enseignant, aux dirigeants des groupements de jeunesse, et surtout à vous, pères et mères de famille. Que vos enfants fassent le sacrifice d'au moins un chocolat pour procurer à ces malheureux une petite joie de Noël. Nous acceptons également vêtements chauds, jouets, mais aussi un secours pécuniaire nous sera des plus précieux.

Dans le message que Sa Sainteté Pie XII a adressé à la journée des catholiques allemands à Berlin le 17 août dernier, il disait notamment : « Des millions de réfugiés ont été conduits de l'Est vers l'Ouest ; le camp de Friedland est devenu le centre et le symbole de leur lourde destinée, mais aussi le symbole de la charité envers ces malheureux ! »

Ne l'oublions jamais ! Les chocolats et les autres dons sont reçus avec reconnaissance par le Foyer de la jeune fille, Sion.

Merci d'avance !

C. C. P. : Sion IIC 6125.

« Action des jeunes Suisses au service des sans-logis ».

Allez... enseignez toutes les nations

Deux mille ans après le Calvaire, les deux tiers des hommes vivent dans la famine spirituelle et matérielle. Trop peu nombreux et abandonnés par la majorité des chrétiens, les missionnaires n'ont pas encore pu leur apporter la Bonne Nouvelle.

Vous qui êtes persuadés que les missions sont aussi votre affaire et que Dieu doit être connu et aimé par toutes les nations, serez heureux d'apprendre qu'un **Centre missionnaire s'est créé à Martigny**, auquel vous pouvez apporter votre généreuse et précieuse collaboration.

Son but est de soutenir par tous les moyens (prière, aide matérielle, etc.) les œuvres missionnaires et, en particulier, les missionnaires originaires de notre région.

Nous vous invitons à la grande salle du Casino Etoile le mercredi 3 décembre :

- enfants des écoles : à 15 h. 30, séance cinématographique (film sur les pays de missions) ;
 - adultes : séance à 20 h. 30 :
- Présentation du Centre, ses raisons et ses buts par M. A. Courdray, président ;
 - Exposé sur l'organisation du Centre, par Me Edmond Sauthier, secrétaire ;
 - Conférence de Mgr Maillard, préfet apostolique à Nzerekore (Guinée) : « Le chrétien face aux missions » ;
 - Film en couleurs sur les missions.

Plus que jamais, l'Eglise missionnaire a besoin de notre compréhension et de notre appui. Le Centre missionnaire sera ce trait d'union indispensable entre nous et nos frères qui, au loin, sont les pionniers de l'Evangile.

Le comité provisoire.

Le marché des fruits ne s'est guère modifié

Sur le marché des fruits de table, la situation ne s'est pas modifiée. Les pommes Jonathan ont atteint actuellement le degré de maturité désiré. Le commerce dispose toujours en ce moment, tant pour la consommation immédiate que pour l'entreposage, d'un choix abondant de pommes de toutes sortes. Leurs prix sont très avantageux.

Stabilisation sur le marché des légumes. Augmentation de quelques prix.

— Le marché des légumes est caractérisé ces dernières semaines par une certaine stabilisation. L'offre correspond à peu près à la demande. L'approvisionnement du marché en légumes indigènes est toujours abondant. Seules, quelques variétés de légumes qui, jusqu'à maintenant pouvaient être obtenues à de bas prix, augmenteront légèrement dorénavant. La production de choux-fleurs est forte en ce moment, et l'écoulement en est rendu difficile par les importations. On constate sur le marché d'importants apports de poireaux verts et de céleris-pommes. Leurs prix sont favorables. Les betteraves à salade sont toujours bon marché. Les régions de production les plus importantes ont stocké ces derniers temps de grandes provisions de légumes d'hiver. Les bons rendements de légumes de garde assurent l'approvisionnement du pays pour cet hiver.

Récolte de miel satisfaisante. Demande très animée. — Après les faibles récoltes de miel de l'année dernière, les agriculteurs ont eu la satisfaction d'obtenir des meilleurs rendements cette année. Cependant les rendements par colonie diffèrent suivant les régions et varient entre 1 et 16 kg. Dans certaines régions de la Suisse allemande, le rendement moyen par ruche a

atteint 6,5 kg., ce qui peut être considéré comme une récolte satisfaisante. La demande de miel de cette année a été fort animée. Une partie notable de la récolte a été écoulée et vendue directement par l'agriculteur au consommateur.

— Pas de réduction du prix de la viande de bœuf pour le moment. Les prix des autres viandes restent également inchangés.

Au début de l'affouragement en sec, les possesseurs de bétail se sont efforcés de liquider leurs bêtes en sec, les possesseurs de bétail se sont efforcés de liquider leurs bêtes peu productives ou mal conformées, afin d'épargner leurs réserves de fourrages. Cela provoque chaque année une augmentation de l'offre de gros bétail de boucherie et exerce sur les prix de la viande de bœuf une pression bienvenue pour les consommateurs. Etant donné que cette année l'affouragement en vert s'est prolongé dans de bonnes conditions dans les exploitations de la plaine, cette évolution s'est faite attendre plus longtemps qu'à l'ordinaire. L'offre du bétail d'étal et du bétail à saucisses augmente cependant lentement. On ne peut pas encore compter pour le moment sur une réduction de la viande de bœuf. Depuis longtemps, l'offre et la demande de porcs à viande légers s'équilibrent. Les prix n'ont donc pas subi de modifications. Les bouchers ayant fait leurs réserves en vue des fêtes de fin d'année, les prix de la viande de porc devraient à nouveau baisser. Comme d'ordinaire à cette saison, l'offre de veaux de boucherie s'accroît. Les prix des classes de qualité inférieure ont quelque peu diminué la semaine dernière ; en revanche, ceux des veaux d'étal de première qualité sont restés inchangés.

Chœur d'Hommes

A l'occasion de son cinquantenaire, le Chœur d'hommes organise, les samedi 29 et dimanche 30 novembre, son loto annuel, qui sera doté spécialement à cette occasion de nombreux et beaux lots, tels que jambons, fromages gras, poulets, lapins, salamis, etc.

Nous invitons tous les membres passifs et la population en général à en profiter tout en nous faisant le grand plaisir de passer parmi nous une agréable soirée. Le comité.

CHATAIGNER

Accident de travail

Hier après-midi lors du goudronnage de route, un ouvrier de l'entreprise Joseph Carron a eu malencontreusement un pied pris entre un camion et la goudronneuse. Il a été conduit à l'hôpital de Martigny.

St. Maurice

Nomination flatteuse

En séance ordinaire, le Conseil d'Etat du canton du Valais a appelé M. Amédée Richard, du Café des Cheminots à Saint-Maurice, aux fonctions d'inspecteur cantonal des rûchers.

Elève de M. Romain Heyraud, dont les avis en apiculture étaient précieux, le nouvel inspecteur est devenu lui-même, par son activité et son dynamisme, une personnalité marquante dans ce domaine.

Le « Nouvelliste valaisan » présente ses félicitations les plus vives et les plus sincères à M. Richard.

Chapelle des R. P. Capucins

Ce soir, 28 novembre, à 20 h. 15, messe et communions pour la « Fraternité du Tiers-Ordre » avec cérémonies de vêture et de profession.

Que personne ne manque à ce rendez-vous mensuel, en cette veille de la Toussaint de l'Ordre Séraphique.

Grand loto

Pour la restauration de l'église paroissiale, un loto de première classe ! Des lots très alléchants : de quoi bien manger et bien boire ! Des quines très fréquentes donnant à tous beaucoup de chances de gagner. De plus, une bonne œuvre à accomplir. Aussi, chacun repartira content. Donc, rendez-vous général à l'Hôtel de la Dent du Midi, dimanche dès 14 heures.

Le Comité.

Monthey

Morte à son domicile

On a trouvé hier, morte à son domicile, Mme Marie Roserens née Vuillamoz, âgée de 79 ans. On se perd en conjectures sur les causes de ce tragique décès. Une enquête a été ouverte.



Monsieur et Madame ROSERENS-CETTOU et leurs enfants, à Massongex ;

Madame et Monsieur Marcel PERNET-ROSERENS et leurs enfants, à Péroy.

Ainsi que toutes les familles parentes et alliées ROSERENS, VOULLAMOZ, TERRETAZ, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Marie ROSERENS-VOULLAMOZ

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 79 ans, accidentellement, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le 29 novembre 1958, à 10 h. 30.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La Société de musique l'«ECHO de Châtillon», Massongex, a le regret de faire part du décès de

Madame Veuve Marie ROSERENS-VOULLAMOZ

belle-mère, grand-mère de ses dévoués membres Francis et Daniel.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu à Monthey, samedi, à 10 heures 30.

KAFA

et la douleur s'en va

en vente dans les pharmacies et drogueries

L'Echo Illustré

Revue avec assurance, No 48 du 29 novembre 1958, présente :

Les actualités mondiales ; Les reportages :

- l'organisation de la Secrétairerie du Vatican et les 23 nouveaux cardinaux,
- le faisan va-t-il disparaître ?
- la transfusion du sang,

le calendrier de l'Avent qui aidera aux petits enfants à bien préparer la fête de Noël — la nouvelle — le roman : « Des souliers rouges pour Nancy » — la mode d'hiver — les aventures de Tintin et ses idées qui permettront à nos petits lecteurs de confectionner de petits cadeaux pour Noël — l'humour, avec Harvec.

Sion

En tombant d'un mur

Hier, au cours de la récréation, le petit Pierre-Yves Fiora, âgé de 7 ans, fils de Pierre, domicilié à Sion, s'est blessé à la tête en tombant d'un mur. A la Clinique générale, on a suturé sa plaie.

Un beau geste de solidarité

La Direction des aérodromes militaires à Sion a mis à la disposition du commerce de fruits plusieurs abris d'avion. En cette année de surproduction ces locaux permettent de sauver de nombreux lots de fruits qui n'auraient pu être stockés chez les expéditeurs.

Un merci tout spécial à M. Henchoz pour sa précieuse collaboration. H.V. et G.G.

Parc des Sports, Sion

Dimanche 30 novembre

13 h : SION (réserves)-Salquenen (Coupe valaisanne)

14 h. 45 : Sion-Sierre (amical)

Sion profite d'un dimanche de liberté en championnat pour organiser un match amical contre l'excellente équipe de Sierre.

Les deux rivaux tireront avantage ainsi qu'un excellent entraînement qui ne leur fera pas de mal pour la fin du championnat à venir.

Sion alignera sa meilleure formation. Quelques combinaisons seront essayées qui permettront peut-être de voir qu'il est temps de remplacer certains joueurs au sein de la 1ère. Morisod et Grand seront intégrés dans la composition de l'équipe, ce que beaucoup attendent depuis longtemps.

Sierre, dans sa formation standard, pourra compter à nouveau sur son joueur-entraîneur Giacchino, rétabli de sa maladie récente.

En ouverture, les Réserves séduisantes s'aligneront face à Salquenen en Coupe valaisanne et il sera intéressant de voir qui aura le dernier mot, les matches de coupe nous réservant souvent de ces surprises...

But.

Martigny

Votations fédérales du 7 décembre 1958

1) Arrêté du 26 septembre 1958, modifiant la constitution (jeux dans les kursaals) ;

2) Arrêté fédéral du 20 décembre 1957, concernant l'approbation de la convention conclue entre la Confédération suisse et la République italienne au sujet de l'utilisation de la force hydraulique du Spöl.

Les citoyens qui désirent prendre connaissance des deux arrêtés ci-dessus peuvent en retirer un exemplaire auprès du poste de police locale, à l'Hôtel de Ville, dès ce jour.

Après une note de Moscou L'Occident penché sur Berlin

MOSCOU, 27 novembre, ag. (DPA) — Dans sa note de 12 pages au gouvernement fédéral de Bonn, le gouvernement soviétique fait connaître dans ses grandes lignes le contenu de sa note sur Berlin adressée aux Etats-Unis. Le document soviétique récapitule les événements de Berlin depuis la fin de la guerre et rejette toute la responsabilité des difficultés actuelles sur les puissances occidentales et la République fédérale.

La note reproche au gouvernement de Bonn de mener une « politique de force » qui manque de réalisme et rappelle que des millions de croix et de cimetières de soldats allemands recouvrent les champs et les steppes d'Ukraine et de Russie Blanche. Une nouvelle guerre ferait de la République fédérale, proche des frontières de l'OTAN, le théâtre des explosions de la plus grande quantité d'armes atomiques.

Le Kremlin rejette ensuite comme manquant de réalisme la note du gouvernement de Bonn du 17 novembre, qui, dit-il, « ne reflète pas l'ombre du désir d'examiner les propositions de la République démocratique allemande ». La note soviétique souligne expressément que l'URSS n'a nullement l'intention de réunir par la force les deux parties de Berlin. L'URSS reconnaît comme un fait l'existence de deux systèmes de sociétés de part et d'autre de la porte de Brandebourg. Le document russe conclut en exprimant le vœu que le gouvernement fédéral comprenne et honore les motifs dont s'inspire l'URSS dans ses initiatives au sujet de Berlin.

Le GOUVERNEMENT FRANÇAIS A EXAMINE

PARIS, 27 novembre, ag. (AFP). — Bien que le communiqué officiel ne le mentionne pas, les affaires internes ont été à l'ordre du jour du Conseil de Cabinet de jeudi après-midi. Le ministre de l'information a indiqué que la teneur de la note soviétique avait été également évoquée au Conseil de Cabinet. Toutefois, il a fait observer que cette note a été remise ce matin aux ambassadeurs. Elle n'a pas encore été officiellement communiquée au ministre des Affaires étrangères, qui n'a eu connaissance de sa teneur que par les agences de presse.

« La note soviétique, a ajouté le ministre, crée une situation qu'il va falloir suivre avec beaucoup d'attention ».

ECKHARDT-DULLES

BONN, 27 novembre, ag. (AFP). — Commentant les déclarations de M. John Foster Dulles qui, selon les dépêches de Washington, aurait affirmé hier que l'ouest s'était mis d'accord pour négocier avec les autorités de la République démocratique allemande, M. von Eckhardt a souligné que seul le texte complet de la conférence de presse du secrétaire général d'Etat américain donnait une image exacte de celle-ci. Citant le texte intégral de cette conférence de presse, M. von Eckhardt a assuré que M. Dulles n'avait pas dit que l'ouest accepterait une remise aux Allemands de l'est des droits de contrôle actuellement exercés par les autorités soviétiques.

A la question: « S'est-on mis d'accord sur cette question? », le porte-parole du gouvernement Adenauer a répondu: « Le gouvernement fédéral ne s'est pas encore exprimé sur ce point ».

LONDRES PENSE QUE...

L'URSS ne peut renoncer unilatéralement à ses obligations concernant Berlin qu'elle a assumées par des ac-

cords quadripartites; mais si elle décide d'« abandonner ses droits », ceux-ci devraient revenir aux trois puissances avec lesquelles les accords ont été conclus et non pas à la « République démocratique allemande », qui n'existait même pas lorsque les accords ont été signés.

Cette opinion a été exprimée ce soir de source autorisée britannique, à la suite d'une étude préliminaire de la note soviétique.

ROME: DANGEREUSE ILLUSION

ROME, 27 novembre — (Kipa). — « L'Osservatore della Domenica » a publié un article relatif à la question de Berlin. L'hebdomadaire écrit notamment: « Le monde libre a souvent tendance à croire que l'Union Soviétique, pour protéger ses intérêts concrets et immédiats, puisse renoncer à l'idée de Marx et de Lénine. Il s'agit là d'une dangereuse illusion. On ne peut pas ne pas traiter avec le gouvernement de Moscou parce que dans la vie internationale les relations entre les Etats sont nécessaires et inévitables. Mais en négociant, il ne faut jamais perdre de vue la physionomie véritable de ceux que l'on a en face de soi et qui ne font rien pour cacher leur vrai visage. Pour s'en rendre compte il suffit d'avoir une connaissance tant soit peu approfondie du communisme qui, loin de suivre le pragmatisme auquel ont recourus souvent les gouvernements de « démocratie libérale » et un système idéologique qui, par le moyen de bras séculiers divers — l'Union Soviétique et les partis communistes — tentent par tous les moyens de s'affirmer dans le monde ».

Il faut compléter la loi sur l'agriculture

BERNE, 27 novembre, ag. — La commission consultative pour l'exécution de la loi sur l'agriculture a siégé les 24 et 25 novembre 1958 sous la présidence de M. J.-L. Barrelet, député au Conseil des Etats, et en présence de M. W. Clavadetscher, directeur de la division de l'agriculture. Elle a examiné un projet d'arrêté fédéral instituant les mesures complémentaires propres à financer le placement des produits laitiers du 1er novembre 1959 au 31 octobre 1964, ainsi que le rapport correspondant à la division de l'agriculture. Ces documents ont été soumis au début d'octobre à l'appréciation des cantons et des associations économiques.

La commission a conclu en principe à la nécessité de prendre, à partir du 1er novembre 1959 également, des mesures qui complètent la loi sur l'agriculture. Les producteurs de lait doivent être appelés plus que par le passé, mais dans une proportion qui a été vivement débattue, à contribuer aux frais de placement des produits laitiers, au titre de mesure propre à régulariser la production. La commission approuve la proposition du projet tendant à élargir leur participation également aux pertes à l'exportation. Elle

recommande en outre que le Conseil fédéral soit autorisé, quant à l'application de la retenue faite sur le prix de base du lait à tenir compte des conditions d'existence difficiles des petits paysans et des paysans de la montagne. Elle recommande d'autre part, ce qui est nouveau, que les campagnes de vente à prix réduit soient organisées pour le lait de consommation lorsque les produits laitiers sont l'objet de telles campagnes. Une faible majorité de la commission estime que la validité du nouvel arrêté doit être limitée à trois ans (au lieu de cinq).

Le Marché commun et la Suisse

PARIS, 27 novembre, ag. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse:

Le « Figaro » de jeudi publie, sur le Marché commun et les appréhensions de la Suisse, une correspondance de son envoyé spécial qui participe au voyage organisé par la Chambre de commerce suisse en France en liaison avec l'Office suisse d'expansion commerciale. Le journaliste, après avoir rappelé la vocation exportatrice du commerce helvétique, s'exprime en ces termes:

« Pour les Suisses, le plus grand obstacle économique au Marché commun est justement le tarif commun. Ils vivent de leur tarif bas. S'ils devaient avoir un tarif haut, toutes leurs industries d'exportation seraient très handicapées. »

« Vous faites un Marché commun, disent-ils. Parfait, qu'il suive son cours. Cela ne nous regarde pas. Mais permettez-nous toutefois de vous dire très amicalement que si, en exerçant votre droit vous lésez les nôtres, nous serons obligés de déchirer un certain nombre de choses dont vous bénéficiez. »

« En discriminant de 10 % à partir du 1er janvier les produits suisses entrant en France, vous allez offrir à nos concurrents allemands la possibilité de vendre chez vous à de meilleures conditions. On ne discrimine pas son meilleur client. Notre idée est très simple: il faudra d'une façon ou d'une autre trouver des « arrangements » au Marché commun. »

Les suggestions franco-allemandes de Bad-Kreuznach semblent répondre à cette idée.

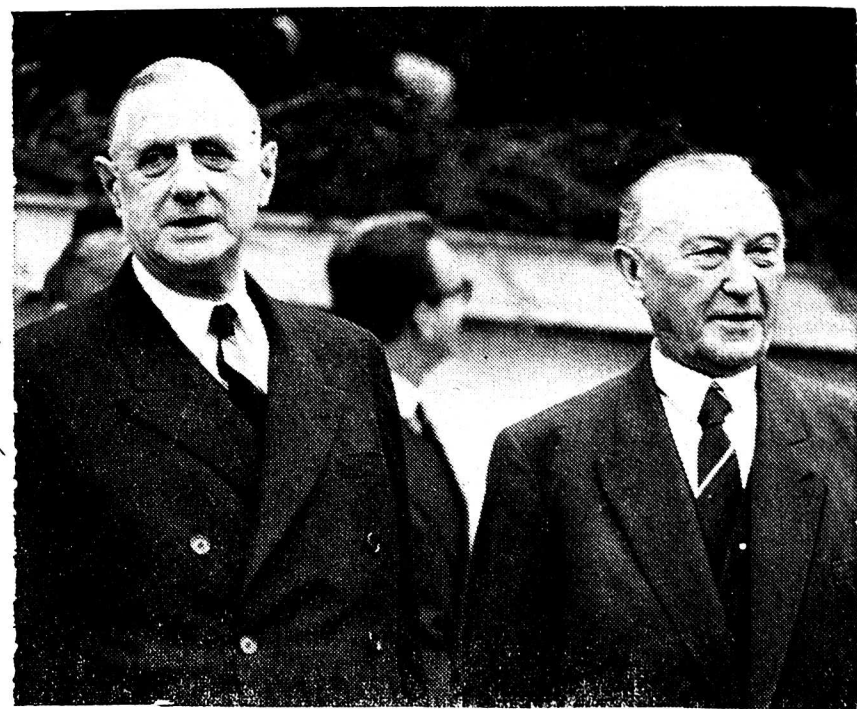
MEZIERES

Violent incendie L'auteur est arrêté

Un violent incendie dont la cause n'est pas encore établie, a complètement détruit jeudi à 1 heure, à Corcelles-Le Jorat, une grosse ferme de deux étages appartenant à M. Alfred Burdet, boursier communal et habitée par deux ménages. Une partie du mobilier et le bétail ont été sauvés. Mais toutes les machines agricoles et les récoltes ont été consumées.

L'auteur de l'incendie de la ferme Burdet, à Corcelles-Le Jorat a été arrêté. Il s'agit d'un manoeuvre qui avait passé la nuit dans la grange et jeté dans le foin une allumette.

La rencontre De Gaulle-Adenauer à Bad Kreuznach



L'entrevue avec le chancelier Adenauer est la première visite que le général De Gaulle ait fait à l'étranger depuis qu'il est président du Conseil. Les conversations des deux hommes d'Etat ont porté uniquement sur les problèmes économiques et le Marché commun, et se sont déroulées dans une atmosphère excellente. Notre photo montre le chancelier Adenauer avec le général De Gaulle (à gauche) à Bad Kreuznach.

Indemnités d'accidents à l'étranger Dialogue franco-suisse

BERNE, 27 novembre, ag. — Durant l'été 1958, des pourparlers ont eu lieu à Paris et à Berne entre une délégation suisse et une délégation française au sujet des droits d'indemnisation que peuvent faire valoir les citoyens des deux états lorsqu'ils sont victimes dans l'autre pays d'accidents de la circulation. Par la suite, l'Ambassade de Suisse à Paris et le ministre français des Affaires étrangères ont procédé à un échange de notes concernant la réparation réciproque des dommages subis par des ressortissants suisses ou français lors d'accidents causés par des véhicules automobiles. S'il fut possible d'arriver à l'accord ainsi conclu, c'est en prévision des solutions adoptées par la nouvelle loi suisse sur la circulation routière, qui fait encore l'objet des délibérations des Chambres. Toutefois, cet accord est entré en vigueur avec effet rétroactif au 1er juillet 1958. Il procure aux suisses, qui sont victimes en France d'un accident causé par un véhicule automobile, l'avantage d'être indemnisés, jusqu'à concurrence des montants d'assurance prescrits en Suisse, par le « Fonds français de garantie automobile » dans tous les cas où l'auteur de l'accident est insolvable et non assuré ou lorsqu'il a pris la fuite sans être identifié. La Suisse garantit aux citoyens français une indemnisation analogue lorsqu'ils subissent un accident en Suisse.

Subside spécial à l'Office national suisse du tourisme

BERNE, 27 novembre, ag. — Sous la présidence de M. le Conseiller aux Etats Despland, Lausanne, et en présence de M. le Conseiller fédéral Lepori, la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet d'arrêté fédéral accordant un nouveau subside spécial à l'Office national du tourisme, a siégé le 26 novembre 1958 à Vevey. A l'unanimité, la commission a décidé l'entrée en matière et approuvé le projet du Conseil fédéral, en vertu duquel 800.000 francs seront consacrés pour chacune des années 1959 et 1960 à renforcer la propagande suisse à l'étranger.



TOURTEMAGNE

Madame Veuve
Philomène IENELTEN

C'était une de ces femmes vaillantes et courageuses, atteignant un épanouissement merveilleux dans un don merveilleux de soi-même.

Mme Philomena Ienelten, née en 1861 à St-Nicolas, ne quitta pas son cher Haut-Valais et demeura définitivement à Tourtemagne pour y fonder un foyer. Tout en travaillant quotidiennement à la campagne, elle veillait avec dévouement sur ses cinq enfants.

A la mort de son époux, deux de ses filles lui prodiguèrent leurs soins et, entourant d'affection, procurèrent ainsi à leur maman une douce et paisible vieillesse.

Voici quelques jours, à l'âge de 97 ans, s'éteignait une des doyennes haut-valaisannes, Mme Philomena Ienelten, un exemple de charité.



Au Conseil d'Etat Nomination

Le Conseil d'Etat a nommé M. Emile Jossen, à Mund, garde-auxiliaire de chasse.

Autorisations

A Sierre, Mme Marie-Odetta Delavy-Sarbach a été autorisée à pratiquer la profession de pédicure dans le canton.

Le Conseil d'Etat a autorisé la commune de Brigue à aménager son cimetière à l'emplacement prévu et conformément aux plans déposés.

La même décision a été prise en faveur de la commune de Oberems.

Approbation

Le Conseil d'Etat a approuvé la convention passée entre la commune de Binn d'une part et la Caisse-maladie d'autre part en vue de l'introduction de l'assurance-maladie infantile obligatoire.

Démissions

La démission de M. Siegfried Burgener, vice-président et membre du conseil communal d'Eisten, et celle présentée par M. Lorenz Zuber, conseiller communal de Törbel, ont été acceptées.

Diplôme

Le Conseil d'Etat a délivré à M. Jacques-Oswald Allet, de Sion, le diplôme de notaire.

Brevets

Il a été délivré le brevet de capacité aux instituteurs et institutrices suivants: M. Meinrad Anthamatten, à Saas-Almagell; M. Hans Egger, à Naters; M. Martin Wellig, à Fieschertal; M. Oswald Zurbriggen, à Saas-Grund; Rde Sœur Kunigunde Zeiter, à Brigue; Mme Veronica Schmid-Imboden, à Naters; Mlle Oliva Burgener, à Saas-Balen.

Subventions

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention cantonale les travaux concernant le chemin forestier dit Mollens-Aminona, 3e tronçon, dont les plans furent présentés par la commune de Mollens.

Une subvention cantonale a été allouée au bénéfice des travaux de mise en culture des terrains bourgeoisiaux de Loèche, 3e étape.

Président du Conseil des Etats 1959 : M. Augustin Lusser



Né le 17 janvier 1896, M. Lusser fit des études de droit et d'économie nationale à Berne et Fribourg et fut reçu docteur ès-sciences politiques en 1921. Il fut élu au Grand Conseil de Zoug en 1931. En 1943 il fut élu président central de la Caisse maladie et accidents «Concordia». Depuis 1941, il fait partie du Conseil des Etats.

Président du Conseil National 1959 : M. Eugen Dietschi



Rédacteur, depuis plus de 35 ans, de la «Nationalzeitung», M. Eugen Dietschi est né le 2 janvier 1896. Depuis 1941 il fait partie du Conseil National et préside depuis 1954 le parti libéral-démocratique. Il est président de la Banque Cantonale et fut, de 1952 à 1954, président central de l'Association de la Presse Suisse.



L'assemblée de l'AVJS

Les journalistes sportifs valaisans tiendront leur assemblée annuelle samedi après-midi à Sierre. A l'ordre du jour figure, notamment, le renouvellement du comité. Le président actuel est M. Robert Clivaz (Sierre) qui arrive au terme de son mandat.

Manœuvre inattendue

Hier, vers 20 heures, un camion avec remorque, appartenant à M. Vouardoux, conduit par M. Jules Rey, de Corins, descendait la route de Lamberon.

A quelques mètres, M. E. Deltroz, roulait dans la même direction au volant de sa «Taunus». Le camion bifurqua soudain à gauche et l'automobiliste, surpris par cette manœuvre inattendue, emboutit l'arrière de la remorque.

Grâce à la vitesse réduite des deux véhicules, les dégâts matériels ne sont pas conséquents.